



LE DEVOIR

Martin et Harper mettent le cap sur l'Ontario

Le défi de Duceppe: maintenir ses troupes mobilisées

MANON CORNELLIÉ

Ottawa — Les débats télévisés terminés, les chefs fédéraux ont pris la direction de leurs principaux champs de bataille hier. Pour les chefs conservateur et libéral, Stephen Harper et Paul Martin, ceux-ci n'ont plus qu'un nom: l'Ontario. Cette province, qui compte près du tiers des sièges, pourrait décider de la couleur du prochain gouvernement et même déterminer si celui-ci sera minoritaire ou non.

Ce n'est donc pas une coïncidence si MM. Harper et Martin ont amorcé le dernier droit de la campagne dans le Sud-Ouest ontarien hier matin, le premier pour montrer sa force dans des comtés traditionnellement libéraux, le second pour tenter de sauver des sièges en péril. Sans ceux-ci, Paul Martin ne peut même pas rêver de former un gouvernement minoritaire.

Au Québec, la situation est tout autre. La solide prestation du chef bloquiste Gilles Duceppe lors du débat en français fait dire à tous les camps qu'il a consolidé sa position. Les jeux y seraient presque faits, à en croire un conseiller libéral. Ce dernier concédait indirectement 55 sièges au Bloc hier puisqu'il prédisait «au moins» 20 comtés aux libéraux. Le PLC en détient 37 à l'heure actuelle.

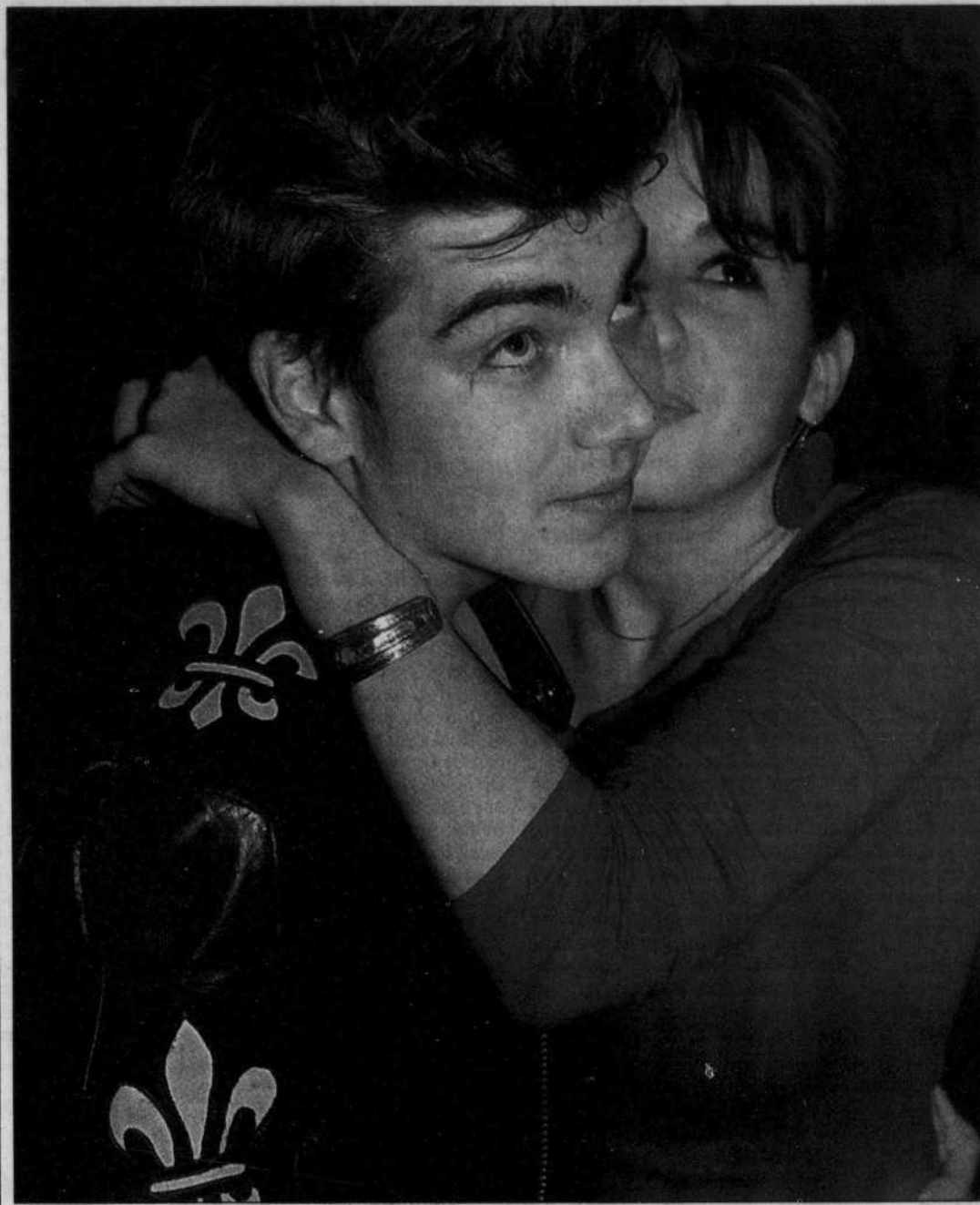
Le Bloc pourrait ainsi détenir la balance du pouvoir, ce que M. Duceppe ne nie pas, mais il refuse de parler d'alliance et rejette même, avant la tenue du scrutin, la poursuite de pourparlers avec d'autres partis, une idée avancée par le député conservateur Peter MacKay.

Pour M. Duceppe, le défi consiste à maintenir les

VOIR PAGE A 8: ONTARIO

Autres textes en page A 2

Victor, Laurence et le Bloc



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ALLEZ SAVOIR qui, de Gilles Duceppe ou du chanteur Daniel Boucher, a le plus galvanisé les quelque 1000 jeunes comme Victor et Laurence réunis hier soir au Spectrum de Montréal, ils étaient en tout cas en mode électrique. Les militants ont ainsi réservé une longue ovation au chef du parti pour souligner ses performances aux débats des chefs avant d'accueillir chaleureusement Daniel Boucher, Julien Poulin et Loco Locass, qui participaient tous au plus gros rassemblement de l'actuelle campagne du Bloc. Le parti voulait par cette occasion mobiliser ses troupes avant d'entreprendre une tournée stratégique dans les comtés chauds de la province mais aussi envoyer un message aux jeunes pour qu'ils aillent voter le 28 juin.

L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Neuf producteurs privés d'électricité, associés à trois des plus importants turbiniers internationaux, ont déposé mardi des propositions fermes auprès d'Hydro-Québec pour installer en cinq ans en Gaspésie 4000 mégawatts d'énergie éolienne, soit deux fois plus que le plus optimiste des scénarios soumis par les groupes environnementaux pendant les audiences du Suroit.

C'est ce qu'a révélé Hydro-Québec hier matin, lors d'une rencontre avec les producteurs privés d'éolien québécois, soit neuf groupes qui s'étaient réunis hier dans les bureaux de la firme Samson Béclair Deloitte & Touche, à Montréal.

Ces propositions, dont l'ampleur totale a pris de court tout le milieu de l'électricité et de l'environnement, constituent la réponse des industriels et des banquiers à l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour produire d'ici 2011 quelque 1000 MW d'énergie éolienne dans la péninsule gaspésienne. Cet appel d'offres est le résultat d'une décision du gouvernement Landry, prise à la suite d'une audience de la Régie de l'énergie qui visait à déterminer le niveau de développement minimal capable d'assurer la viabilité d'un premier module d'assemblage d'un turbinier international en sol québécois.

Hydro-Québec n'a divulgué hier ni l'ampleur des investissements planifiés par les neuf producteurs éoliens, ni les prix demandés pour l'énergie des 32 parcs d'éoliennes que ceux-ci proposent de construire d'ici 2011. Les propositions acheminées à Hydro-Québec s'appuient sur des plans et devis coûteux, des études de faisabilité ainsi que des ententes fermes de financement avec des institutions financières. Les

Neuf producteurs ont fait des propositions qui surprennent

VOIR PAGE A 8: HYDRO

Rapport préliminaire de la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001

Rien ne permet de relier al-Qaïda à Saddam Hussein

Washington — L'hypothèse d'une coopération entre le régime de Saddam Hussein et le réseau al-Qaïda, telle qu'elle est avancée par l'administration Bush, a été mise en doute hier par un rapport préliminaire de la commission d'enquête indépendante sur les attentats du 11 septembre 2001.

La commission, formée de cinq démocrates et de cinq républicains, a par ailleurs entendu des responsables qui ont mis en garde contre la probabilité d'un prochain attentat contre les États-Unis, certains attentats ayant déjà été déjoués.

Dans un rapport intitulé *Vue d'ensemble de l'ennemi* et rendu public hier, la commission, tout en faisant état de

VOIR PAGE A 8: AL-QAÏDA

En ramer un coup à l'école...

Un groupe de jeunes ayant des difficultés d'apprentissage partent à l'aventure. Confiants!

Dans une école du système régulier, ils ont tous frappé le mur des difficultés d'apprentissage. Dans cette petite école de Saint-Laurent, où ils ne font plus bande à part, ils s'apprennent à terminer leur primaire par un défi-aventure qui les fait saliver: trois jours de canot-camping au parc national de Frontenac, aux confins de Chaudière-Appalaches et des Cantons-de-l'Est. À bas les difficultés!

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Sarah-Gabrielle. Chanel. Marie-Pierre. Guillaume. Alex. Alice. Alexandre. Ces finissants de 12-13 ans parlent de l'expédition qui les attend en fin de semaine, et alors on comprend: c'est ça, l'école! Un projet qui vous allume, un défi à surmonter, des tâches à accomplir, des apprentissages auxquels on donne sens.

Avant d'en arriver là, les premiers pas à l'école ont été difficiles. Dans l'établissement régulier d'où ils sont tous partis, les tables de multiplications et la compréhension d'un texte à plusieurs paragraphes relevaient du cauchemar. «Étudie plus, tu n'étudies pas assez!» C'est ça que mon prof me disait toujours, mais elle ne savait pas que, tous les soirs, je faisais des tables de multiplications avec mes parents. Je ne comprenais juste pas», explique Alice.

«Avant, ce qu'on me disait, c'est: "Si tu ne comprends pas, c'est tant pis." Ici, ça peut prendre trois jours pour que je comprenne, mais c'est correct.» Cet

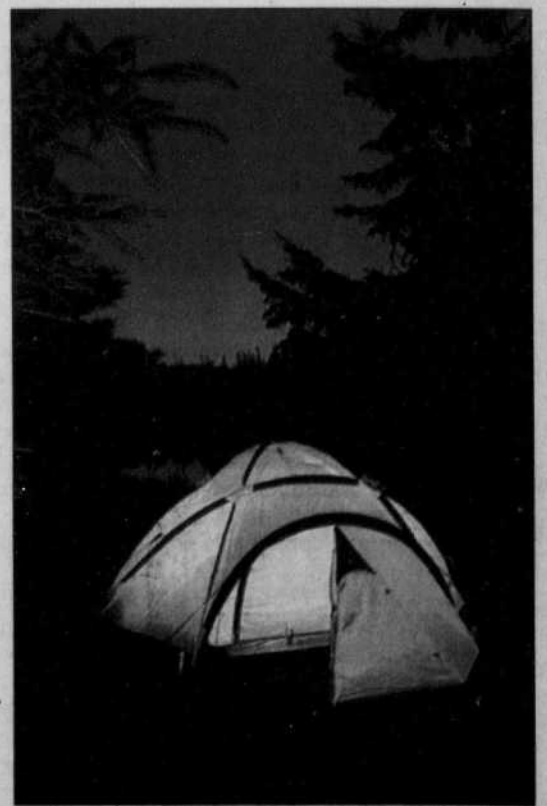
«ici» dont Marie-Pierre parle avec une fierté mal dissimulée, c'est l'école Vanguard, à Saint-Laurent. Cette école privée, l'«école des miracles», comme certains l'ont déjà appelée, accueille 168 élèves de 7 à 13 ans et n'abrite que de petits élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage telles que le système régulier n'a pas pu les aider.

Dyslexie, hyperactivité et déficit de l'attention, difficultés de compréhension et de socialisation: les enfants qui atterrissent à l'école Vanguard ont une piètre perception de l'école. «J'aime pas l'école», affirme très franchement Marie-Pierre, une petite blondinette qui a le verbe facile. «Mais ici, j'aime ça, par exemple.»

Le projet qui les allume maintenant tous alors qu'ils sont sur le point de tourner la page sur leur primaire, c'est une aventure de trois jours de canot-camping dans le parc national de Frontenac, aux abords du lac à la Barbe, près du grand lac Saint-François. Dès demain, trois jours entre copains, sans parents, et un défi à leur hauteur, à attaquer de front.

Sarah-Gabrielle, Chanel et Alice ont la responsabilité du garde-manger. Pour demain soir, elles préparent pour leurs amis des pommes de terre fourrées au fromage et au jambon cuites sur le feu — le feu: responsabilité de Guillaume! Pour le dessert, une version camp de vacances du *banana split* est prévue, avec bananes, guimauves et chocolat.

Pendant qu'on papote expédition de camping, les aventuriers plus timides s'affairent à monter la tente, histoire de ne pas être pris au dépourvu lorsque l'heure de vérité sonnera. Alex nous renseigne sur



SOURCE: SEPAQ

VOIR PAGE A 8: ÉCOLE

INDEX

7	78313 00067		
2			
Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

14^e édition www.nativelynx.qc.ca

PRÉSENCE AUTOCHTONE

à Montréal du 10 au 21 juin 2004

TERRES EN VUES LAND INSIGHTS

Manikashuna Arts, métiers et traditions au Parc Émilie-Gamelin du 17 au 20 juin 2004 (quadrilatère Sainte-Catherine - Bern Saint-Hubert et Marsouffeux)

Contes et légendes sous la tente à compter de 19 h 00

88.5

ÉLECTIONS 2004

ATLANTIQUE

Pas de revirement de tendance à l'horizon

DENIS DUVAL

À cause du peu d'information disponible et du manque de connaissances pour utiliser rigoureusement des données de moins grande qualité fournies par les sondages nationaux, la campagne électorale dans les Maritimes prend une tournure curieuse lorsque perçue à travers les analyses des médias. On en vient même parfois à se demander si ces derniers ne prennent pas leurs désirs pour la réalité.

Ainsi, depuis quelque temps, plusieurs se sont pris au jeu de prévoir un revirement de tendance significatif le 28 juin, alors que tout porte à croire à une stabilité relative du vote libéral dans les Maritimes.

Au moment de déclencher les élections, tous les médias ont repris abondamment une thèse voulant qu'un gouvernement sortant perdrait généralement entre 5 % et 7 % d'appuis au cours d'une campagne. Puis, lorsque les intentions de vote se sont rapprochées du niveau national, certains, nombreux, ont insisté pour dire que l'hypothèse d'un gouvernement libéral minoritaire laissait entrevoir une lutte intéressante dans les provinces atlantiques. Une lutte où les électeurs seraient courtisés par les chefs des partis nationaux et leurs principaux candidats. Or, après un début de campagne intéressant, force est de constater que cela ne s'est pas produit.

La région atlantique ne comptant pas une mais quatre provinces qui ne forment pas un bloc monolithique, mieux vaut faire preuve de prudence. Deux exemples récents illustrent ce problème. Depuis le début de la campagne, un seul sondage omnibus avec un échantillon suffisant pour être interprété finement a été publié. Évidemment, ce sondage fut cité abondamment et chacun de ses aspects a fait l'objet d'articles. En début de semaine, tous les journaux des Maritimes ont repris les résultats de cette enquête effectuée... la dernière semaine de mai!

La raison est que le sondeur est revenu sur ses résultats pour affirmer que les «libéraux vont perdre des appuis pendant le reste de la campagne» parce que le nombre des insatisfaits du gouvernement sortant sont plus nombreux que le nombre de personnes satisfaites. Une interprétation qui n'est peut-être pas bête mais qui manque de rigueur.

Un autre sondage, plus récent celui-là, a aussi eu beaucoup d'écho. Effectué entre le 4 et le 8 juin, l'enquête Ipsos-Reid indiquait que les intentions de vote pour le Parti libéral étaient en baisse dans les Maritimes et que libéraux et conservateurs étaient désormais au «coudé à coudé». Plusieurs y ont vu la confirmation de ce qu'ils observaient déjà. Les autres l'ont présenté comme un renversement de tendance. Le hic, c'est que ce sondage ne comportait que 77 répondants et qu'il était le seul à prédire cette nouvelle tendance.

En fait, ce sondage peu significatif va à l'encontre des sept autres qui ont précédé, d'un échantillon restreint, il est vrai, mais plus constants quant aux résultats. Les deux derniers, par exemple, effectués du 7 au 9 juin et du 11 au 13 juin, ne dénotaient aucun changement dans les intentions de vote par rapport au début de la campagne. En moyenne, les libéraux y obtiennent 42,8 % d'appuis avec un écart moyen de 3,7 % des intentions de vote depuis le déclenchement des élections. De son côté, le nouveau Parti conservateur obtient un appui moyen de 28,6 % avec un écart moyen aussi faible que 2,3 %. L'appui au NPD est relativement stable à 23,6 % avec un écart moyen de 2,3 % également.

Par analogie avec ce que plusieurs nomment le «débat sur le débat», on pourrait dire que dans les Maritimes, il y a une campagne médiatique sur la campagne électorale.

L'auteur est professeur de sciences politiques à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Dans l'immense circonscription nord-côtière de Manicouagan, qui équivaut à 55 fois la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard, près de trois électeurs sur quatre se sont prononcés en faveur de la souveraineté en 1995. C'est le cas du candidat local du NPD et lieutenant de Jack Layton au Québec, Pierre Ducasse, qui a aussi voté pour le Parti québécois l'an dernier.

Après le dernier référendum, le jeune homme, qui milite au NPD depuis l'âge de 17 ans, a pris un temps de réflexion pour choisir sa bataille: la souveraineté ou la social-démocratie? «Le fait que je sois encore au NPD montre bien ma réponse», affirme le candidat, qui s'était brillamment illustré lors de la course au leadership de son parti l'an dernier.

«Tant que les Québécois n'auront pas pris une autre décision, je veux travailler à bâtir un Canada social-démocrate. Je ne veux pas que le Québec se réfugie dans un rôle de défense quand on a tellement à contribuer», fait valoir le jeune politicien de 31 ans natif de Sept-Îles.

Le modèle québécois

Lors de la course à la direction, il a d'ailleurs été étonné par la rareté des questions sur le nationalisme québécois alors que tous l'interrogeaient sur les particularités du modèle québécois, que ce soit les garderies, l'assurance-médicaments, les fonds d'investissement de travailleurs ou la loi anti-scab. «Ma fierté d'être Québécois, je l'ai sentie très forte en voyant comment les gens du Canada anglais admiraient ce qui se fait ici.»

La vie n'a cependant pas toujours été de tout repos pour les néo-démocrates québécois, reconnaît-il, allant même jusqu'à parler de la «traversée du désert» des années 1990. «Il fallait y croire en maudissant certains bouts. Il y avait plein de frustration chez les membres du Québec en raison de l'ambiguïté sur la question nationale.»

Les souverainistes de la région ne cessent d'ailleurs de lui re-

Lieutenant de Jack Layton au Québec

Pierre Ducasse a relevé tout un défi



Pierre Ducasse (à droite), photographié à Sept-Îles en compagnie du chef du NPD, Jack Layton, le mois dernier.

mettre sur le nez l'appui du caucus néo-démocrate à la loi sur la clarté. Déclarations officielles à l'appui, Ducasse, de son côté, souligne le changement de ton survenu depuis l'arrivée de Jack Layton; reconnaissance du Québec comme nation — «ce qui va au-delà de la société distincte», fédéralisme coopératif dans le respect des compétences des provinces et droit de retrait avec pleine compensation, remise en question de la loi sur la clarté, etc. «Il y a tellement de politiciens qui ont fait des carrières en tirant profit de la division sur la question nationale. Nous avons une approche différente, celle de la main tendue», plaide M. Ducasse.

Au-delà du nationalisme, c'est surtout son discours économique original qu'il a mis en avant pendant le Congrès à la chefferie, au terme duquel il a d'ailleurs été honoré du titre de «révélation du NPD». Apôtre du développement local, il critique la propension de la gauche à vouloir tout confier à l'État-providence: «Les solutions ne viennent pas toutes d'en haut. Il faut faire confiance aux communautés et développer des alternatives économiques.»

Au cours de la présente campagne, il a d'ailleurs appris qu'une

coopérative de citoyens s'était formée pour acheter la succursale d'une banque de Fermont. «C'est cela, mon projet de société! C'est maudiment intéressant», s'exclame le candidat, qui ne fait pas dans la langue de bois.

Faire campagne avec ses économies

En novembre dernier, Pierre Ducasse quittait son emploi de directeur de la Table nationale des Corporations de développement communautaire du Québec, à Drummondville. Sans salaire, sans chômage, il revient dans son coin de pays et gruge ses économies pour faire campagne à plein temps.

Comme beaucoup de jeunes de la région, il s'est souvent expatrié, que ce soit pour étudier (il détient une maîtrise de sciences politiques à l'Université Laval) ou pour travailler. «Quand j'ai pris la décision de me présenter, il n'y avait aucun doute que ce serait ici.»

La région a selon lui été «délaissée par les libéraux», citant à l'appui le trou noir pour les travailleurs saisonniers à l'assurance-emploi, la nécessité de relier Port-Cartier et Matane par un traversier-rail et de prolonger la route 138 pour rejoindre une quinzaine de villages au nord de Natash-

quan. «Le Bloc, il a fait son possible, mais nos dossiers n'avancent pas. Pourquoi ne pas faire un coup d'éclat et élire le NPD?», poursuit-il.

Des croûtes à manger

Il a encore des croûtes à manger pour convaincre ses électeurs. Lorsqu'on considère les résultats de 2000 transposés sur la nouvelle carte électorale — Manicouagan englobe maintenant une partie de Charlevoix et de l'Abitibi —, le tableau est d'un bleu vif. Le Bloc québécois y avait récolté 58 % des suffrages, loin devant les libéraux (30 %). Le candidat néo-démocrate de l'époque s'en tirait avec moins de 2 %. «Nous sommes en construction, je laisse les chiffres dans le classeur», réplique le candidat, qui avait récolté seulement 4 % des suffrages lors de sa première tentative en 1997.

Pour un parti qui compte habituellement sur l'appui des syndicats, le NPD est plutôt mal servi dans la région. «Cela a l'air d'un candidat travaillant. Mais c'est un des comités les plus souverainistes au Québec. Il part avec deux prises contre lui», affirme le président du Conseil central de la Côte-Nord de la CSN, Gilles Belzile. «Les syndicats ont toujours donné beaucoup d'aide au Bloc; cette année cela ne devrait pas être différent», renchérit le permanent régional de la FTQ, Alain Jalbert. Les syndicats s'abstiennent cependant d'appuyer formellement le Bloc québécois.

«On pense que M. Ducasse peut avoir un peu plus de votes qu'aux dernières élections, à cause du mécontentement envers les libéraux», reconnaît l'actuel député bloquiste de Charlevoix, Gérard Asselin, qui brigue maintenant les suffrages dans Manicouagan.

S'il voulait démontrer qu'il est «un vrai Québécois» et un «vrai nationaliste», Pierre Ducasse n'aurait qu'à prendre une carte du Bloc et se présenter à la convention contre moi», ajoute le bloquiste, soulignant qu'à l'instar du Bloc, les néo-démocrates sont confinés à l'opposition éternelle.

Le Devoir

Le chef conservateur en tournée au Québec

Harper se fait pèlerin

KATHLEEN LÉVESQUE

Le chef conservateur, Stephen Harper, entreprend aujourd'hui un blitz au Québec, visitant en enfilade des circonscriptions qui pourraient lui être favorables.

Il entreprend toutefois sa tournée en faisant un détour par Montréal, d'abord dans la circonscription de Pierrefonds-Dollard et ensuite dans Ahuntsic, où se présente un des rares candidats connus du grand public, Jean Fortier. Demain, M. Harper se rendra dans Brome-Missisquoi, Sherbrooke et Drummond. Ces circonscriptions apparaissent comme des terres fertiles pour l'équipe Harper.

Dans Brome et Drummond, les votes obtenus par l'ancien Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne lors des élections générales de 2000 laissent croire que le PC bénéficie d'une base de quelque 19 %. Quant à Sherbrooke, il s'agit de l'ancien fief de Jean Charest, député puis chef conservateur avant de faire le saut sur la scène provinciale.

Stephen Harper complètera sa tournée en participant à un rassemblement partisan dans la capitale. Dans cette région où l'Action démocratique du Québec a obtenu des sièges et s'est classée bonne deuxième au scrutin québécois de 2003, les conservateurs fondent des espoirs de remporter quelques sièges. C'est particulièrement vrai dans Louis-Saint-Laurent, avec la candidate très médiatisée Josée Verner, ainsi que dans Québec et Lotbinière-Chaudières-Appalaches.

«On a des indications dans ces comités et certaines circonscriptions voisines que le potentiel est bien réel. Au Québec, il est important de bien viser, d'être stratégique», a expliqué hier l'organisateur Michael Fortier.

Ce dernier a ajouté que le PC entend ainsi capitaliser sur la performance de M. Harper lors des débats des chefs. «Le fait que M. Harper a démontré qu'il n'était pas le démon dépeint par le Parti libéral et que son français était plus que correct, nous avons fait des gains. En fait, nous avons gagné notre pari», a affirmé M. Fortier.

Les conservateurs du Québec cherchent également à profiter de la nouvelle notoriété de leur chef. Ils ont installé de nouveaux panneaux publicitaires le long des autoroutes avec la photo de M. Harper. Mais hier, les affiches dans la région de Laval avaient vraisemblablement reçu un petit coup de pouce pour piquer du nez.

Quant à savoir si le Parti conservateur du Canada, dans l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire, entreprendrait des discussions avec le Bloc québécois d'ici le scrutin, M. Fortier a rejeté l'idée. La veille, le numéro deux du parti, le député Peter MacKay, en avait lancé l'idée. «On ne cherche pas à prendre le pouvoir avec quelqu'un, a soutenu Michael Fortier. Advenant que l'on forme un gouvernement minoritaire, on va traiter les dossiers un à un. Tout le monde va marcher sur un fil tendu pour éviter que l'on retourne en élections dans trois ou quatre mois.»

Le Devoir

Le plus important regroupement d'associations du secteur culturel célèbre ses cinq ans de concertation permanente le 17 juin 2004

Le CQRHC est l'organisme rassembleur des associations et regroupements œuvrant au développement des ressources humaines et à la reconnaissance du professionnalisme dans le secteur culturel. Ses membres reflètent les huit sous-secteurs où se concentre l'activité professionnelle en arts et culture. Il est bien enraciné à l'échelle du Québec grâce à la participation active des Conseils régionaux de la culture. Au moment de célébrer le cinquième anniversaire de sa fondation, 54 membres composés de représentants des associations d'artistes et de producteurs, des regroupements nationaux et des Conseils régionaux de la culture ont renouvelé leur adhésion annuelle à cette unique instance permanente de concertation consacrée aux ressources humaines. Ensemble, ces partenaires représentent environ 50 000 artistes et travailleurs culturels sur une population active de 100 000 personnes au Québec pour le secteur culturel.

Le CQRHC est conscient de l'interdépendance de la situation des artistes et de celle des professionnels au sein des structures de production, de diffusion, de commercialisation, voire d'exportation qui permettent de toucher les publics à qui les œuvres sont destinées. C'est pourquoi les associations d'artistes côtoient les associations de producteurs et les regroupements de diffuseurs, d'événements et d'institutions culturelles.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre culturelle sont la prépondérance des artistes et des travailleurs autonomes, de même que la taille réduite de la très grande majorité des organisations culturelles. Ces particularités ont continuellement stimulé le CQRHC à identifier des solutions sur mesure, en marge des mesures et programmes des services publics qui visent principalement l'entreprise selon un modèle salarial employeur-employés. L'absence généralisée de spécialistes en gestion de ressources humaines a interpellé de tout temps le leadership des associations en matière de développement des compétences. La connaissance qui s'est développée au sein du CQRHC est unique dans l'histoire du secteur culturel. Aussi, la ministre Line Beauchamp a invité le CQRHC au sein du Comité permanent sur les conditions socioéconomiques des artistes, pour concrétiser sa volonté d'articuler un filet de sécurité sociale adapté aux caractéristiques du statut de l'artiste.

Le CQRHC est particulièrement fier de l'approche collective déployée depuis juin 2001 pour promouvoir et aider la formation continue des ressources humaines en culture. Avec le soutien financier concerté d'Emploi-Québec et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, des coordonnateurs sont embauchés au sein des associations et des Conseils régionaux de la culture pour identifier les besoins de perfectionnement, structurer et offrir des activités de formation continue adaptées à la réalité du secteur. Ce faisant, ces coordonnateurs contribuent à briser l'isolement des travailleurs autonomes et de certains professionnels spécialisés qui sont très dispersés géographiquement. Grâce à la concertation établie entre ces coordonnateurs, plus de 5 000 artistes et professionnels du secteur culturel sont desservis chaque année, dans tous les champs disciplinaires et dans toutes les régions.

Grâce à cet appui structurant, Emploi-Québec peut s'enorgueillir d'avoir contribué à l'élaboration d'une solution concrète pour atténuer l'iniquité créée depuis l'adoption de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre dans un secteur d'emploi où se concentre toutes les formes du travail atypique.

À l'occasion des célébrations du 17 juin 2004, les ministres Line Beauchamp et Claude Béchard ont transmis leur message de félicitations au CQRHC, ont reconnu le rôle structurant des associations professionnelles et des Conseils régionaux de la culture à la recherche de solutions adaptées au secteur; ils ont salué les membres fondateurs et les nouveaux membres qui répondent à l'appel lancé par le CQRHC depuis maintenant cinq ans.

Le CQRHC tient à saluer les administrateurs de la première heure qui ont présidé à la structuration de ce comité sectoriel (par ordre alphabétique): Lise Beauchemin, Françoise Bonnin, Yvan Gauthier, Andrée Girard, Daniel Hébert, Michel Laurence, Catherine Loumède, Michel Perron, Jean-Michel Sivry, Dominique Violette.

Longue vie au CQRHC!

Michel Laurence, président
Louise Boucher, directrice générale

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) est un comité sectoriel de main-d'œuvre soutenu par

Emploi Québec



Conseil québécois des ressources humaines en culture
www.cqrhc.com

Grande liquidation

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 950 \$ Solde 399 \$
Vestons ou blazers importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 695 \$ Solde 299 \$
Coupe-vents réversibles Importés d'Italie	reg. 325 \$ Solde 149 \$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195 \$ Solde 99 \$
Chemises importées d'Italie 100 % coton	reg. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

POLITIQUE

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHICART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876



Michel David

Le bulletin de l'opposition

Le député de Gouin, André Boisclair, jette peut-être ses derniers éclats avant de prendre congé de la politique pour une période indéterminée. Il a un peu dérapé quand il a crié au «profilage racial» à propos du projet de loi visant à permettre au gouvernement de mieux contrôler la provenance géographique des immigrants, mais il sera difficile à remplacer comme leader parlementaire. A-

François Legault (Rousseau) a réussi à obtenir du ministre des Finances l'engagement d'adresser à Ottawa une lettre réclamant officiellement le transfert de la TPS, qui n'a finalement jamais été postée. Rappelé à l'ordre par son chef, M. Séguin est devenu moins revendicateur depuis quelque temps, mais le mal est fait. B-

Pauline Marois (Taillon) a en commun avec son collègue et rival d'être opposée à un ministre, Pierre Reid, qui n'a besoin de personne pour se mettre les pieds dans les plats. Mme Marois maîtrise suffisamment les dossiers de l'éducation pour se dispenser d'élever la voix à tout propos. Peut-être compenser-elle ainsi sa discrétion dans les affaires internes du PQ. B-

Mario Dumont (Rivière-du-Loup) a mis des mois à se remettre de la racle qu'il a prise aux élections du 14 avril 2003, mais il a fini par retrouver son aplomb. Soit, sa contribution aux travaux parlementaires n'a pas été exemplaire au cours de la session, mais l'ADQ a de nouveau franchi la barre des 20 % dans les sondages et peut maintenant espérer être reconnue comme parti officiel à l'Assemblée nationale, avec tous les avantages que cela comporte. B-

«Petit à petit, le ruisseau perce le rocher», disait Claude Ryan. Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve) commence à grignoter la cuirasse de Philippe Couillard, dont l'étoile a quelque peu pâli. Les porte-parole de l'opposition en matière de santé ne connaissent cependant de véritable succès qu'à partir du moment où le ministre perd la confiance du réseau. Ce n'est pas encore le cas. B-

Véritable batailleuse de rue, Diane Lemieux (Bourget) semble plus à l'aise dans l'opposition qu'au pouvoir. Ses coups ratent souvent leur cible, mais elle a réussi mieux qu'à l'automne dernier à faire ressortir quelques-unes des lacunes les plus flagrantes de la loi encadrant le processus de défusions municipales, de même que le caractère improvisé, au point d'en devenir loufoque, des forums régionaux. B-

Si modérée qu'elle soit, la lettre adressée aux chefs de parti fédéraux a contredit Daniel Turp (Mercier), qui soutenait que le Conseil de la fédération ne serait d'aucune utilité dans le débat sur le déséquilibre fiscal. Il a mieux réussi dans ses efforts pour démontrer l'insignifiance de la politique internationale du gouvernement Charest. B-

Stéphane Tremblay (Lac-Saint-Jean) prend manifestement à cœur son rôle de critique en matière d'environnement, au point d'avoir fait de l'écologie un mode de vie. Il fait bien ses devoirs, mais il éprouve certaines difficultés à faire régulièrement partie de la formation pour la période de questions. Le dossier de l'exportation de l'eau constitue une belle occasion pour lui. B-

Après des débuts fracassants grâce au dossier des garderies, Jonathan Valois (Joliette) a eu moins de visibilité au cours des derniers mois. L'entente de principe sur les congés parentaux, malgré sa fragilité, a eu pour effet de lui couper l'herbe sous le pied. C-

Les syndicats ont forcé Monique Jérôme-Forget à mettre la pédale douce sur la «réingénierie», mais Sylvain Simard (Richelieu) n'a toujours pas réussi à «traverser» la présidente du Conseil du trésor à l'Assemblée nationale. Faisant partie du cercle des intimes de Bernard Landry, il demeure néanmoins un sérieux candidat à la succession d'André Boisclair, le cas échéant. C-

Cette fois-ci, Luc Thériault (Masson) a eu le bon goût de ne pas se formaliser du report de la réforme du monde de scrutin, que son parti ne demande qu'à voir s'empresser sur une tablette. Comme dit le vieux dicton: «Si tu ne peux pas aider, tâche au moins de ne pas nuire.» C-

Camil Bouchard (Vachon) se serait sans doute avéré un excellent ministre, mais il n'est pas fait pour l'opposition. Je ne sais pas qui lui a suggéré d'intenter une poursuite contre le gouvernement pour son retard à rendre public le plan de lutte contre la pauvreté, mais c'était parfaitement ridicule. D'autant plus que le plan de Claude Béchard va au delà de ce que le PQ a fait durant ses années de pouvoir. C-

Avec la crise de Kanesatake, Stéphane Bédard (Chicoutimi) avait une occasion en or de sortir de l'ombre. Malheureusement, ses questions sont souvent aussi difficiles à comprendre que les réponses du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon. En sa qualité de leader adjoint, il devrait normalement être considéré comme un candidat possible à l'éventuelle succession d'André Boisclair, mais il n'a pas démontré qu'il a les qualités requises. C-

Pendant des années, son poste de vice-président a empêché Claude Pinard (Saint-Maurice) de participer aux débats de l'Assemblée nationale. Sa récente intervention sur le Groupe Énergie valait la peine d'attendre. Il a permis au ministre du Développement économique, Michel Audet, de dénoncer, avec un sens de la répartie tout à fait inhabituel chez lui, les faveurs accordées aux amis de Bernard Landry. D-

Avec Hélène Robert (Deux-Montagnes) et Rosaire Bertrand (Charlevoix), André Boulerice (Sainte-Marie-Saint-Jacques) fait partie d'un trio de silencieux qui n'ont posé aucune question à l'Assemblée nationale. Depuis qu'il a été surpris à voyager aux frais de Royal Air Maroc, M. Boulerice est cependant le seul député péquiste à n'être responsable d'aucun dossier. S'il avait la bonne idée de quitter la politique, le PQ pourrait espérer gagner au moins une élection partielle dans la série qui s'annonce. D-

mdavid@ledevoir.com

Mouvement de défusions

Le maire Tremblay ne craint pas pour sa légitimité

ANTOINE ROBITAILLE

Le maire Gérard Tremblay a soutenu hier, en contre-édition avec *Le Devoir*, que sa légitimité ne sera aucunement entamée lundi même si une dizaine de secteurs décidaient de quitter la mégaville de Montréal en défusionnant.

Ainsi qu'il l'a laissé entendre à plusieurs occasions, le chef de l'opposition, Pierre Bourque, remettra en question la légitimité du maire au lendemain des référendums. M. Bourque pourrait par conséquent réclamer des élections anticipées pour novembre 2004, affirmant vouloir éviter 18 mois de transition. Mais ce scénario «n'impressionne pas» Gérard Tremblay, qui affirme qu'il continuera à «représenter l'ensemble des Montréalais». Selon lui, M. Bourque fait de la politique alors que «l'heure est à la défense de Montréal». Après le 20 juin? «On avance, on met en place des comités de transition. Je suis habitué, vous savez, ça fait trois ans que je gère dans la tourmente», dit-il en continuant de parler de la nouvelle ville comme de la «cause de sa vie».

Le maire garde espoir que Montréal reste uni tout en se disant «réaliste»: «Huit secteurs ont obtenu plus de 35 % de signatures», rappelle-t-il. «Mais il faut être positif en politique.» Il tient aussi à minimiser entre autres les poids démographique de plusieurs anciennes villes susceptibles de partir: «Baie-d'Urfé? C'est 3700 électeurs, Senneville? 870 électeurs!», etc. Il table sur une victoire du non dans certains secteurs peuplés comme Saint-Laurent, Dorval et même Pierrefonds. Et il rappelle que de toute façon, le registre l'a montré: 73 % de la population de l'île a choisi de continuer à faire partie de Montréal.

Love-in

Ainsi, à quatre jours du vote sur les défusions, il veut continuer à déployer une énergie digne du boxeur déchaîné — et dopé au jus d'épinards bio — des caricatures de Garnotte. («Ça fait ma journée, ces dessins-là», a-t-il confié en riant.) Il continuera jus-



Gérard Tremblay

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

qu'à dimanche à serrer des mains. Et il participera au *love-in* antidéfusionniste au parc Westmount, samedi, «en compagnie d'Yvon Deschamps»: «Les gens qui ont organisé cela croient à la nouvelle ville. Ça me touche. Ils ont dû travailler fort pour organiser cela. J'y serai», a-t-il dit, enthousiaste. (Benoît Labonté, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a aussi confirmé au *Devoir* qu'il participera au fameux *love-in* de samedi. M. Labonté avait mis sur pied la Coalition Montréal, un groupe de 200 personnalités contre les défusions, resté passablement silencieux depuis novembre 2003.)

Sabotage défusionniste

M. Tremblay a par ailleurs multiplié les attaques contre les défusionnistes hier, affirmant entre autres que ceux-ci ont ni plus ni moins saboté les services aux citoyens afin de «créer une mauvaise perception de la nouvelle ville». Selon lui, les anciens membres de son parti, comme Bill McMurchie et Suzanne Caron, qui ont démissionné lorsque le Parti libéral a pris le pouvoir, avaient un «agenda caché». Quelques mois avant de quitter, ils n'hésitaient pas à chanter les vertus de la nouvelle ville à leurs commentants. Le maire laisse entendre qu'une fois devenus indépendants, ils ont réduit les services pour créer une perception de mauvaise gestion. On a planté moins de fleurs à Mont-Royal. On a fermé la bibliothèque à Pointe-Claire. «A Dorval [dont le maire est Peter Yeomans, un fidèle de M. Tremblay], les rues étaient bien déneigées, tandis qu'à côté, à Pointe-Claire [dont le maire est le défusionniste McMurchie], il y avait des bancs de neige partout. Pourtant, les deux arrondissements avaient les mêmes budgets qu'avant pour faire la même chose.» Est-ce du sabotage? «Tirez vos propres conclusions», s'est contenté de dire le maire, qui a ensuite reproché aux défusionnistes de colporter des «faussetés»: «On a fait peur aux gens d'Anjou en leur disant que leur arrondissement sera fusionné avec Saint-Léonard. A Dorval, le curé a dû intervenir pour nier que les gens perdraient leur église, comme le faisait croire une publicité des défusionnistes.»

Par ailleurs, en réaction à un article publié dans *The Gazette*, qui faisait état de dépenses somptueuses remboursées par les fonds publics, le maire a demandé au trésorier de son parti, Marc Deschamps, d'enquêter. L'enquête du journal de langue anglaise a entre autres démontré qu'un membre de l'équipe Tremblay s'est fait rembourser une bouteille de vin de 199 \$! Se disant «furieux et outré», il a déclaré «inacceptable que ce genre de dépense soit remboursé par la Ville» tout en faisant remarquer que lui-même vit frugalement, ne voyageant presque pas.

Le Devoir

Reconnaissance comme groupe parlementaire

L'ADQ traîne l'Assemblée nationale en cour

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'Action démocratique du Québec s'adressera à la Cour supérieure pour faire déclarer inconstitutionnels les règlements de l'Assemblée nationale qui empêchent cette formation d'obtenir le statut de groupe parlementaire.

Excédé, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a fait l'annonce de cette procédure singulière hier après que son parti n'a pas pu obtenir le consentement des autres formations pour le dépôt d'une motion reconnaissant l'ADQ comme groupe parlementaire. La requête sera déposée la semaine prochaine. C'est la première fois qu'un parti politique traîne l'Assemblée nationale en cour.

L'ADQ souhaitait que l'Assemblée nationale fasse siennes une proposition qui figure dans la réforme parlementaire présentée la semaine dernière par le ministre Jacques Dupuis. Cette proposition vise à accorder un statut de groupe parlementaire à tout parti qui aura recueilli au moins 15 % des voix aux élections générales ou fait élire au moins six députés. Le règlement actuel fixe cette limite à 20 % ou 12 élus.

L'ADQ a obtenu 18 % des voix aux dernières élections et fait élire quatre députés.

Injustice

«C'est une injustice flagrante», a dit M. Dumont au cours d'un point de presse. Le chef adéquate ne veut pas attendre l'étude et l'adoption de la réforme parlementaire présentée par les libéraux, une «réforme qui pourrait prendre des années et peut-être ne jamais aboutir», a-t-il dit. L'ADQ représente 35 % des appuis accordés à l'opposition, fait valoir M. Dumont. L'ADQ a le droit de poser deux questions par cinq séances lors de la période de questions orales. L'opposition officielle pose 94 % des questions. Sans oublier que l'argent est le nerf de la guerre: l'ADQ doit se débrouiller avec un maigre budget de 273 000 \$ alors que le Parti québécois dispose de 2,8 millions, dont 1,6 million pour le bureau du chef de l'opposition.

En Cour supérieure, l'ADQ devra convaincre le juge qu'un tribunal peut s'immiscer dans les affaires de l'Assemblée nationale, qui est souveraine. Rien d'évident, mais M. Dumont a rappelé qu'en 1998, son parti avait obtenu gain de cause en Cour supérieure en faisant in-

valider plusieurs articles de la Loi électorale.

Ces articles accordaient un avantage financier aux deux principaux partis lors d'élections générales. Ces dispositions permettaient aux deux partis dominants d'obtenir, dès les premiers jours de la campagne, une avance de 35 % sur le remboursement de leurs dépenses électorales. Elles assuraient aussi la rémunération des représentants des deux partis dans les bureaux de scrutin le jour du vote. «La notion d'égalité des chances des citoyens est au cœur du droit protégé par la Charte canadienne, et une inégalité dans l'accès aux ressources est de nature à créer une distorsion dans le processus démocratique menant au choix des gouvernements», avait écrit la juge France Thibault dans sa décision.

Hier à l'Assemblée nationale, les députés de l'ADQ ont tenté de bloquer, sans succès, le dépôt d'une motion visant la nomination du nouveau vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, et d'une motion pour nommer deux membres de la commission de la Fonction publique. Lors du vote qui a suivi sur les deux motions, les quatre députés adéquistes ont choisi l'abstention en guise de protestation.

Le Devoir

Saisie des chèques d'aide sociale

Le ministre Béchard a voulu susciter la discussion

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le gouvernement Charest prétend ne plus avoir l'intention de saisir le chèque d'un assisté social si celui-ci fait défaut de payer son loyer, mais il se dit à l'écoute de toute autre proposition visant à contraindre les prestataires à respecter leurs obligations envers les propriétaires.

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, refuse pour l'instant de retirer de son projet de loi sur l'aide aux personnes la disposition controversée qui prévoit la saisie du chèque d'aide sociale. Il souhaite plutôt débattre de la question en commission parlementaire.

«Mon intention n'est pas de mettre en vigueur cette mesure. Elle est là [dans le projet de loi] pour avoir la discussion», a lancé M. Béchard en conférence de presse hier. Des consultations publiques se tiendront cet automne sur le projet de loi.

Claude Béchard n'entend pas livrer un «combat épouvantable» afin de permettre la saisie du chèque d'aide sociale en cas de non-paiement de loyers. «Ce n'est pas quelque chose avec lequel je me dis: "Je vais me battre là-dessus, ça me le prend absolument"», a-t-il dit.

Alors, pourquoi introduire dans un projet de loi une mesure à laquelle le gouvernement ne tient pas et qu'il dit même ne pas vouloir mettre en application? «On s'en va en commission parlementaire. Pourquoi ne pas avoir des discussions là-dessus? Pourquoi ne pas entendre les deux côtés?», a-t-il expliqué. Le ministre a rappelé que les propriétaires réclament «à tout prix» la saisie du chèque d'aide sociale et que les groupes sociaux, eux, condamnent cette mesure.

En vertu de l'article 53 du projet de loi sur l'aide aux personnes et aux familles, lorsqu'un prestataire fait défaut de payer son loyer, Québec entend saisir son chèque et en verser une partie directement à son propriétaire.

Claude Béchard s'est dit ouvert à d'autres propositions pour lutter contre le non-paiement de loyers. «On parle de 5 % de mauvais payeurs seulement et, parfois, ça peut donner une très mauvaise réputation à beaucoup de gens. Alors, on va regarder quelles sont les propositions», a dit le ministre.

Inquiétude

Les propos du ministre inquiètent Jean-Yves Desgagnés, du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. «Quand un gouvernement dépose un projet de loi, c'est sérieux. Ce que tu ne veux pas appliquer, tu ne le mets pas là-dedans, tu n'en fais pas un débat en commission parlementaire. Si tu mets une mesure dans la loi, c'est que tu veux l'appliquer un jour ou l'autre. Et c'est ce que je pense que le gouvernement veut faire», a-t-il expliqué.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain s'élève contre la saisie des chèques d'aide sociale. Le non-paiement de loyers est davantage lié à l'incapacité de payer des assistés sociaux, note le groupe. Alors que la prestation de base à l'aide sociale est de 533 \$ par mois, un logement avec une chambre à coucher coûte en moyenne 528 \$ à Montréal et 506 \$ à Québec.

D'importants obstacles juridiques attendent le gouvernement Charest s'il décide d'adopter cette mesure. Un avis juridique confidentiel du ministère de la Sécurité du revenu, dont *Le Devoir* a obtenu copie, démontre que la saisie du chèque d'aide sociale pour cause de non-paiement de loyers enfreint la Charte canadienne des droits et libertés et l'article 10 de la Charte québécoise, qui interdit la discrimination sur la base de la condition sociale. Cet avis a été produit en septembre 1995, au moment où le gouvernement péquiste planchait sur sa réforme de l'aide sociale.

Le Devoir

Mélanie DESMEULES
CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
L'abbé Léon Provancher
Le naturaliste polyvalent
64 pages - 10,95 \$
En vente dans toutes les librairies
LIDE inc. (514) 843-5991

Pour annoncer, appelez au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

Mieux-être

BÉDARD
Clinique de Greffe de cheveux
Pour hommes et femmes depuis 1974

Microgreffe folliculaire
Chirurgiens:
Dr Pierre Bédard
Dr Michel Chagnon
M.D., F.R.C.C. (C)

30 ans

La solution naturelle et permanente à votre perte de cheveux!

(514) 842-8449
Ouvert
Lundi au vendredi
9h00 à 17h00

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 301, Montréal

• LES ACTUALITÉS •

Accessibilité aux études postsecondaires

Le sous-financement fait consensus, pas les correctifs La Commission de l'éducation dépose son rapport

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Ni le ministre de l'Éducation ni la commission qui a accouché hier d'un rapport sur les universités ne statuent encore clairement sur le contenu de cette loi-cadre, promise par le gouvernement libéral pour baliser le coût de l'accessibilité aux études.

Dans le mémoire qu'elle a déposé hier à l'Assemblée nationale, après avoir reçu 92 mémoires et presque autant de groupes, la Commission de l'éducation a mis un terme au processus qu'elle avait tenu de février à avril en publiant un rapport final — une démarche inusitée — qui recommande au ministre de l'Éducation l'adoption d'une loi-cadre «visant à garantir l'accessibilité aux études postsecondaires et qui encadrerait l'ensemble des frais exigibles des étudiants par les institutions».

La position n'est pas plus précise et ne fait aucune distinction entre frais afférents et droits de scolarité, ne s'avancant guère non plus sur le terrain délicat du gel des coûts. «Tout le monde s'est entendu sur le sous-financement des universités, a expliqué hier le député libéral Geoffrey Kelley, président de la commission. Mais sur la manière de corriger ce sous-financement, le débat est vite devenu un peu plus partisan.»

Pas de consensus

Entre les quatre députés du Parti québécois et les six du Parti libéral, impossible donc de pencher en faveur d'un gel structuré indéfini (PQ) ou d'un gel pour la durée du mandat (PL). «Ça nous dérange, a dit hier le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard. Nous reviendrons là-dessus, c'est évident. Nous souhaitons que cette question soit

éclaircie par le ministre, et qu'il annonce ses couleurs.»

Interrogé rapidement hier, le ministre Pierre Reid a indiqué que son équipe s'affairait à bâtir la loi-cadre balisant l'accès aux études, tel qu'il l'avait promis avant le début des audiences de la Commission de l'éducation. «Nous avions pris comme engagement de regarder les frais afférents», a-t-il expliqué, sans préciser le contenu des travaux ni non plus l'échéancier prévu. «Je ne veux pas me prononcer là-dessus encore, nous ne sommes pas prêts à faire des annonces.»

Une confirmation

Le rapport final de la commission a par ailleurs réjoui la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ), qui y voit la confirmation «acceptée de tous les partis» du sous-financement de 375 millions dénoncé par les universités. «La commission reconnaît la nécessité de remédier au sous-financement dans un horizon raisonnable», explique Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal et président de la CREPUQ.

Après des réponses décevantes issues du dernier budget libéral, les universités considèrent qu'elles ont maintenant en main tous les arguments pour un véritable réinvestissement, capital pour recruter et retenir le corps professoral, ce sur quoi le mémoire insiste abondamment. «Cap sur le prochain budget, et maintenant il n'y a plus d'excuse», ajoute Robert Lacroix.

Le ministre de l'Éducation, comme par ailleurs les recteurs d'université, ont salué le travail intense de la commission, qui servira «de référence de base» dans les suites à y donner, comme l'a indiqué Pierre Reid. «C'est une référence qui a beaucoup de poids pour moi.»

Le Devoir

Montréal a besoin de véritables centres d'AVC

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Le Québec a encore beaucoup à faire en matière d'accident vasculaire cérébral (AVC) pour rattraper ses voisins américains et ontariens, ont déploré hier des spécialistes montréalais, qui, pour rattraper ce retard, demandent à Québec de donner son aval à la fondation de véritables centres d'AVC à Montréal.

Depuis le mois d'avril, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) travaillent de concert avec Urgences-santé pour faire en sorte que les Montréalais qui ont un AVC soient dirigés le plus rapidement possible à l'un de leurs deux hôpitaux dotés d'une unité d'AVC, en l'occurrence Royal-Victoria et Notre-Dame. Le hic, c'est que ces unités n'ont pas la capacité d'absorber tous les patients de l'île.

«Ça fait plusieurs années qu'on travaille sur ce dossier et qu'on demande des centres d'AVC avec le pouvoir qui vient avec, explique la directrice des services AVC au CHUM, le D^r Louise-Hélène LeBrun. On serait prêts à prendre tout l'est de Montréal, mais seulement si on a le pouvoir d'un centre, avec, pour cela, un réseau complètement intégré et un nombre de lits adéquats.» Pour ce faire, les deux hôpitaux ont besoin de l'aval du ministère, qui, selon le D^r LeBrun, «n'a pas embarqué dans le projet».

Rarement reconnu

L'autre difficulté éprouvée par les spécialistes est le fait que l'AVC est rarement reconnu comme tel quand il se déclare. Causé par l'interruption de l'afflux de sang au cerveau, il est pourtant la troisième cause de décès au Québec, avec 15 000 morts chaque année. Ses signes avant-coureurs sont multiples: faiblesse ou engourdissement, problème de langage et de vision, maux de tête, étourdissement.

Le programme LAPSS adopté par le CHUM, le CUSM et Urgences-santé permet un diagnostic plus rapide, un élément clé, sachant que certains traitements, dont le TPA, ne peuvent déjà plus être administrés trois heures à peine après l'AVC. Six heures plus tard, toutes les interventions autres que la surveillance des autres paramètres (température, glycémie, tension artérielle, cholestérol...) sont proscrites, faisant du temps la clé de voûte du traitement de l'AVC.

Pour le D^r Marcel Boucher, directeur médical d'Urgences-santé, la coordination et la collaboration entre ses techniciens et ceux des hôpitaux sont cruciales. Le LAPSS a permis aux intervenants d'Urgences-santé d'apprendre à reconnaître plus sûrement l'AVC afin de diriger immédiatement le patient vers l'un des deux hôpitaux et de les avertir de leur arrivée au préalable afin qu'ils libèrent une place et une équipe. «Désormais, on reconnaît l'AVC dans 80 % des cas», se félicite le D^r Boucher.

Dans les unités d'AVC des deux hôpitaux montréalais, des améliorations ont aussi été notées depuis l'instauration du programme, d'abord expérimenté au CHUM par le biais d'un projet-pilote lancé en 2002. «Il y a moins d'erreurs diagnostiques, on sait davantage où on s'en va et les patients quittent l'hôpital avec, en moyenne, deux jours d'hospitalisation de moins», confirme le D^r Louise-Hélène LeBrun.

Une belle réussite qui, toutefois, se résume aux territoires couverts par les deux hôpitaux. «On a besoin du ministère pour élargir nos interventions, a rappelé hier le D^r LeBrun. On a besoin de vrais centres d'AVC, d'une vraie régionalisation et d'un centre universitaire de recherche en AVC pour faire avancer nos connaissances et repousser les limites de nos interventions.»

Le Devoir

Moins d'argent à la Fête nationale

Le ministre invoque la crise du logement

ROBERT DUTRISAC

Québec — C'est par solidarité avec les victimes de la crise du logement du 1^{er} juillet prochain que le gouvernement Charest a procédé à des coupes dans le budget de la Fête nationale, un geste qui a entraîné l'annulation du traditionnel défilé de nuit de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

C'est du moins l'explication qu'a fournie hier le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale. «La semaine d'après [le 24 juin], il y a des problèmes importants à l'égard du 1^{er} juillet: la crise du logement. Et si la Fête nationale est une fête de solidarité des Québécois, je pense que le moins qu'on puisse faire, c'est se dire qu'on est capables d'avoir des budgets pour la fête et, en même temps, penser à ceux qui ne feront pas la fête la semaine d'après», a dit le ministre en réponse à une question du député de La Belle, Sylvain Pagé.

M. Pagé déplorait que le gouvernement ait décidé de réduire de 15 % les subventions destinées à l'organisation de la Fête nationale, une coupe de plus de 650 000 \$. Le ministre a plutôt parlé d'une compression de l'ordre de 500 000 \$ et d'une enveloppe qui s'établit maintenant à 3,5 millions. À son cabinet, on a toutefois confirmé qu'une somme additionnelle de 150 000 \$ avait été retranchée d'une subvention de 200 000 \$ consentie par le Fonds de la métropole.

En 2000, sous le gouvernement Bouchard, à l'occasion du millénaire, le budget alloué à la Fête nationale était passé de 2,1 millions à 4,2 millions. La Fête du Canada, qui a lieu pendant la crise du logement, dispose d'un budget de cinq millions pour l'ensemble du Québec.

Le Devoir

Les employeurs et la conciliation travail-famille

La carotte plutôt que le bâton

Québec — Les employeurs n'ont rien à craindre de la future politique de conciliation travail-famille, qui ne comportera pour eux aucune obligation d'offrir davantage de congés à leurs employés. «Notre gouvernement vise la mise en place de mesures volontaires et non coercitives», a dit hier le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, lors d'une conférence de presse.

Il y a rendu public un document de consultation qui servira d'amorce à la future politique gouvernementale de conciliation travail-famille. Le document de 85 pages trace une série de constats sur la nécessité de mieux tenir compte des obligations familiales des travailleurs, mais il ne formule aucune proposition concrète. Chose certaine, le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter une politique «mur à mur» ou d'imposer «une solution

unique» au problème de conciliation entre le monde du travail et la vie privée. «Ce ne sera pas "crois ou meurs", a-t-il dit.

Québec n'exclut pas cependant la possibilité d'offrir des incitatifs fiscaux aux employeurs qui afficheraient cette préoccupation, en prévoyant diverses mesures: banque de congés, flexibilité d'horaires, aménagement du temps de travail, etc.

Presse canadienne



ROLEX

Day-Date et Lady-Datejust
Or Jaune 18 carats, serties de brillants.



Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE-VILLE
(514) 866-3876

LE MONDE

Un second oléoduc est saboté en Irak

L'imam chiite Moqtada Sadr ordonne à ses miliciens de quitter la ville sainte de Najaf

Bagdad — À deux semaines du transfert du pouvoir en Irak, des insurgés cherchant à discréditer le gouvernement intérimaire du pays ont tué hier un responsable du secteur pétrolier et attaqué des étrangers après avoir paralysé les exportations de brut du pays.

Pour sa part, le chef radical Moqtada Sadr, dans la ville sainte chiite de Najaf, a appelé ses miliciens à rentrer chez eux.

A mesure que se rapproche l'échéance du 30 juin, qui mettra officiellement fin à l'occupation américaine, les rebelles intensifient assassinats et attentats suicide pour donner à penser que le gouvernement de transition ne sera pas en mesure de contrôler la situation.

Pour la deuxième fois en 48 heures, des saboteurs ont éventré hier l'un des deux oléoducs du sud de l'Irak, a-t-on rapporté de source pétrolière en faisant état de dégâts importants. Le terminal de Bassora était déjà hors service depuis la veille à la suite d'actes de sabotage commis lundi.

Un responsable irakien a fait savoir que les exportations de brut à partir de Bassora et de Khor al-Amaya, dans le sud du pays, étaient suspendues en raison des sabotages perpétrés depuis le début de la semaine, qui ont également touché un oléoduc relié aux gisements pétroliers du nord de l'Irak.

L'Irak exportait chaque jour plus de 1,6 million de barils de pétrole, sa principale source de revenus, et espérait atteindre d'ici au 30 juin son niveau d'avant-guerre, soit environ deux millions de barils par jour. De source industrielle, on estime que les réparations prendront au moins une semaine et coûteront près de 60 millions par jour jusqu'à ce que les exportations reprennent.

À Ramadi, dans l'ouest du pays, un attentat à la bombe a détruit un véhicule de police irakien et un 4x4 transportant des étrangers. Selon un porte-parole des forces américaines, au moins six Irakiens ont été tués par l'explosion, ainsi que plusieurs étrangers, selon des témoins.



Un soldat américain, en poste près de Falluja, a pris un moment de repos, hier. La pression monte en Irak à l'approche de la remise du pouvoir à l'Autorité provisoire.

À la fin de la semaine, 609 soldats américains sont morts au combat. Au nord de Bagdad, deux soldats américains ont été tués et au moins 21 personnes blessées par une attaque à la roquette visant la base américaine d'Anaconda. Depuis le début de l'invasion, 609 soldats américains sont morts au combat.

Fin de la révolte chiite?

Tandis que les attaques se poursuivaient ailleurs en Irak, l'imam radical chiite Moqtada Sadr a ordonné à tous les miliciens de son armée du Mahdi de quitter la ville sainte de Najaf, ce qui annonce peut-être la fin d'un soulèvement de dix semaines contre les forces de la coalition dans le sud.

Sadr a diffusé une déclaration qui donne pour instruction à ses miliciens de rentrer chez eux pour «accomplir leur devoir». Cet appel survient un jour après que George Bush eut déclaré que Washington ne s'opposerait pas à ce que Sadr joue un rôle politique. Le jeune imam a exprimé l'intention de former un parti politique susceptible

de se présenter aux élections nationales prévues en janvier prochain.

Dan Senor, porte-parole de l'administration américaine en Irak, a déclaré que le jeune imam céda à la fois aux pressions militaires américaines et à celles des dignitaires chiites modérés qui ont favorisé la conclusion d'une trêve en mai entre les forces américaines et sa milice après des semaines d'affrontements à Najaf et Kerbala.

«Il cherche à sauver la face. Les dirigeants politiques irakiens mettent au point des accords avec lui, et il a exprimé son soutien au gouvernement intérimaire, ce qui était hors de question depuis de nombreuses semaines», a dit Senor.

Le bureau de Sadr a adressé hier au clergé chiite une lettre précisant que la police irakienne serait la bienvenue dans son bastion de Koufa, près de Najaf, où il a souvent prononcé des sermons anti-américains au ton incendiaire.

En prévision du 30 juin, un débat se poursuit sur la question du sort

de Saddam Hussein et de milliers d'Irakiens détenus par les Américains en Irak. George Bush a déclaré que Washington ne remettra l'ancien rais aux nouvelles autorités que lorsque les conditions seront réunies pour qu'il ne puisse échapper à un procès. Entre-temps, l'administration Bush serait prête à transférer la «garde légale» de Saddam au gouvernement.

Le secrétaire adjoint américain à la Défense, Paul Wolfowitz, s'est rendu hier en Irak, où il a rencontré le premier ministre par intérim Iyad Allaoui et ses collègues de la Défense et de l'Intérieur.

Les entretiens ont porté sur «la stratégie du gouvernement irakien en ce qui concerne d'importantes et graves questions de sécurité, l'économie et le processus politique», dit un communiqué sans plus de précisions. Wolfowitz avait échappé à une attaque à la roquette lors d'une visite précédente à Bagdad.

Reuters et AFP

Vers un gouvernement d'union nationale en Israël

Les travaillistes attendent une offre de Sharon

JEAN-LUC RENAUDIE

Jérusalem — L'opposition travailliste israélienne attendait hier une invitation du premier ministre Ariel Sharon pour négocier son ralliement à un cabinet d'union nationale, bien que, selon un sondage, la plupart des Israéliens soient opposés à ce scénario.

Le chef du Parti travailliste, Shimon Peres, qui a indiqué qu'il attendait que M. Sharon soit blanchi par le procureur général avant d'entamer des négociations, a affirmé n'avoir reçu pour l'heure aucune invitation à rallier le gouvernement.

«Le Parti travailliste n'a qu'un seul critère [pour rallier le gouvernement]: que cela nous rapproche de la paix, conduite à une évacuation de la bande de Gaza et rende possible la reprise des négociations [avec les Palestiniens]», a déclaré M. Peres à la radio publique.

Le gouvernement Sharon ne compte, sur le papier, que sur le soutien de 59 députés sur 120 au Parlement et le premier ministre envisage de rallier l'opposition travailliste à sa coalition dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale pour stabiliser son assise parlementaire.

Selon des hauts responsables travaillistes cités par la radio publique israélienne, les discussions pourraient aboutir rapidement.

Les durs du Likoud, le parti de

M. Sharon, qui s'oppose à son plan de retrait de Gaza, entendent faire barrage à une alliance avec les travaillistes.

Cette hostilité est partagée par la majorité des Israéliens, indique un sondage publié par le quotidien *Yediot Aharonot*, selon lequel 54 % des personnes interrogées sont contre l'entrée des travaillistes au gouvernement tandis que 37 % y sont favorables.

En Cisjordanie, un membre des Brigades des martyrs d'al-Aqsa, Majid el-Saadi, 30 ans, a été abattu par des membres d'une unité spéciale israélienne déguisée en Arabes dans un restaurant de Jérusalem (nord), ont indiqué des responsables des services de sécurité palestiniens. Cette mort porte à 4109 le nombre des personnes tuées depuis le début de l'intifada, fin septembre 2000, dont 3118 Palestiniens et 920 Israéliens. Sept Palestiniens qui se trouvaient dans l'établissement ont été arrêtés, tandis qu'un chauffeur de taxi circulant à proximité a été grièvement blessé par des tirs des soldats.

Près de la colonie d'Ariel, des centaines de Palestiniens ont lancé hier des pierres sur des bulldozers israéliens, qui ont commencé les travaux de construction d'un nouveau tronçon de la ligne de séparation qu'Israël érige en Cisjordanie.

Agence France-Press

Un appel à la défaite du président

D'anciens diplomates et militaires opposés à Bush

HARRY DUNPHY

Washington — Un groupe de 26 diplomates et officiers américains à la retraite ont souhaité hier que le président George W. Bush ne soit pas réélu en novembre, l'accusant d'avoir nui aux intérêts sécuritaires des États-Unis et à la réputation de leur pays dans le monde.

Se présentant comme «des diplomates et commandants militaires pour le changement», ils n'ont pas explicitement apporté leur soutien au candidat démocrate John Kerry, principal rival de M. Bush pour la présidentielle du 2 novembre. Mais «c'est tout comme», a précisé l'un d'eux.

Évoquant une administration Bush «aveuglée par l'idéologie», Phyllis Oakley, un ancien secrétaire d'État adjoint, affirme que «jamais auparavant nous n'avons été si nombreux à éprouver le besoin d'un changement de direction majeur dans notre politique étrangère».

Le général à la retraite Merrill McPeak, ancien chef d'état-major

de l'armée de l'air, affirme que Washington n'a pas du tout préparé l'après-guerre en Irak. «Nous voyons donc se dérouler devant nous un désastre complet», dit-il.

De son côté, Chas Freeman, ancien ambassadeur en Arabie Saoudite durant la guerre du Golfe, estime que la manière dont l'administration Bush a géré les relations avec le monde islamique est particulièrement nuisible aux intérêts américains à long terme.

Le groupe réunit notamment le général retraité Joseph Hoar, commandant des forces américaines au Moyen-Orient sous la présidence de George Bush père, l'amiral à la retraite William Crowe, chef d'état-major interarmes sous Ronald Reagan, et l'amiral à la retraite Stansfield Turner, ancien patron de la CIA. Il compte également 20 anciens ambassadeurs, nommés par des présidents républicains ou démocrates, dont Jack Matlock, nommé en poste en Union soviétique par Ronald Reagan.

Associated Press

EN BREF

Attentats de Madrid: six suspects accusés

Six suspects ont été accusés hier dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 mars à Madrid qui avaient fait 190 morts. Cela porte à 29 le nombre de personnes inculpées. La plupart des suspects sont marocains. Le tribunal dispose de jusqu'à deux ans pour enquêter avant d'inculper officiellement les suspects et de préparer un procès. Par ailleurs, la commission d'enquête parlementaire sur les attentats s'est réunie pour la première fois mardi à Madrid et a mis au point un calendrier d'examen des témoignages et des indices. — AP

Kaboul veut plus de soldats

Le ministre afghan de la Reconstruction, Amin Farhang, a demandé une augmentation substantielle du contingent de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), jusqu'à 10 000 hommes, dans une interview à paraître aujourd'hui en Allemagne. L'ISAF est placée sous mandat de l'Onu et est chargée d'assurer la sécurité à Kaboul et dans ses environs. — AFP

Téhéran menace de recommencer à enrichir de l'uranium

Une résolution de l'AIEA soulève l'ire de l'Iran

PARISA HAFEZI

Téhéran — L'Iran pourrait reprendre ses activités d'enrichissement d'uranium si l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) adopte un projet de résolution mettant en cause son degré de coopération jugé insuffisant, averti hier le chef de l'État.

«Si cette résolution est adoptée, l'Iran ne sera plus tenu moralement de suspendre l'enrichissement de l'uranium», a déclaré le président Mohammad Khatami, à l'issue d'un conseil des ministres.

Les autorités iraniennes affirment que ce programme ne vise qu'à fournir le combustible nécessaire à l'alimentation des centrales nucléaires civiles, sans parvenir à dissiper les doutes des États-Unis et de leurs alliés européens qui les soupçonnent de cacher des ambitions militaires.

Sous la pression de la communauté internationale, Téhéran a accepté l'an dernier de suspendre son programme d'enrichissement, tout en s'estimant libre de le reprendre à tout moment.

«La résolution de l'AIEA est très mauvaise [...], elle viole les droits de

notre pays», a dit Khatami au sujet du texte élaboré par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, qui sera présenté cette semaine au conseil des gouverneurs de l'AIEA.

«Si elle est adoptée, nous aurons des difficultés à coopérer avec l'agence à l'avenir», a-t-il insisté, précisant cependant que son pays n'avait pas l'intention de suivre l'exemple de la Corée du Nord en se retirant du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Le chef de la diplomatie, Kamal Kharrazi, a indiqué que le protocole additionnel du TNP, autorisant des inspections inopinées de la part de l'AIEA, ne serait pas ratifié à court terme, en dépit des exigences internationales.

«Le processus d'approbation finale du protocole additionnel du Traité de non-prolifération est un processus long, a-t-il expliqué. On ne peut espérer que le protocole soit approuvé rapidement par le Parlement.»

L'Union européenne a invité Téhéran à se conformer pleinement aux exigences de l'AIEA. «Nous espérons que le gouvernement iranien poursuivra l'option qu'il a choisie, celle de la mise en œuvre du protocole additionnel et de la suspension de l'en-

richissement d'uranium, afin qu'il puisse approfondir ses relations avec ses partenaires en Europe et au-delà», déclare Emma Udwin, porte-parole de la Commission européenne.

Reuters

Cet été, engagez-vous!

Inscrivez-vous à l'Université du Nouveau Monde.

4 jours de DÉBATS CONFÉRENCES ATELIERS.

■ POUR LES 15-30 ANS

■ UN PROJET CITOYEN :

• Formulez des propositions sur le Québec de demain

■ DES CONFÉRENCIERS DE RENOM

• Riccardo Petrella, Roméo Dallaire, Lise Bissonnette, Jacques Attali, Daniel Pinard, Amir Khadir, Michaëlle Jean, le père Emmett Johns (alias Pops), Pierre Curzi, Omar Aktouf, Pierre Fortin, Benoît Melançon, Henri Massé, Christian Vanasse, Céline Saint-Pierre, Thomas De Koninck, Claudette Carboneau, Pascale Navarro et plusieurs autres.

■ DES AIRS DE FESTIVAL

• Une soirée d'ouverture gentiment impertinente avec le groupe engagé Polémil Bazar ; de l'impro politique avec la Ligue d'improvisation de Montréal (LIM); de l'animation théâtrale avec Mise au Jeu et UTIL.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

www.uinm.qc.ca/formunm.html

(514) 934-5999

Date limite d'inscription :

le 15 juillet 2004

UNIVERSITÉ DU NOUVEAU MONDE

J'ai le goût de l'avenir!

APPRENDRE, POUR REVER LE QUÉBEC

À Montréal, du 19 au 22 août 2004

www.inm.qc.ca

Fonds Jeunesse Québec

UQAM

Desjardins

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

CONSULTATION GÉNÉRALE

PROJET DE LOI N° 57, LOI SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 5 octobre 2004 dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 17 septembre 2004. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier, de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248 Courriel : cas@assnat.qc.ca

É D I T O R I A L

Une négociation
raisonnée

Il fallait s'y attendre: la politique de rémunération présentée cette semaine par la présidente du Conseil du trésor aux 600 000 employés de l'État, dont 450 000 syndiqués, a suscité de la colère chez les dirigeants syndicaux. Devant des demandes aussi peu réalistes que celles qu'ils avaient eux-mêmes présentées l'automne dernier, les leaders syndicaux pouvaient-ils s'attendre à autre chose de la part du gouvernement?

En novembre dernier, les organisations syndicales qui représentent les employés de l'État avaient annoncé qu'elles revendiquaient des augmentations de 12,6 % pour un contrat de travail de trois ans (4,5 %, 4 % et 4 %). De plus, fidèles à leur stratégie, elles excluaient les hausses attendues d'un règlement imminent du dossier de l'équité salariale et le coût des dizaines d'améliorations souhaitées aux conditions de travail. Extrapolées à tous les employés de l'État, syndiqués ou non, ces demandes auraient entraîné une hausse spectaculaire du budget du Québec au chapitre de la rémunération, qui accapare la moitié des dépenses.

Le processus de négociations étant ce qu'il est, c'est-à-dire toujours un peu absurde par ses tactiques et ses rapports de force menaçants, il était de bonne guerre que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, réponde par des offres gouvernementales globales très inférieures aux demandes. Dans l'ensemble, Québec se dit prêt à ajouter 2 % par année pendant six ans (12,6 % au total), y compris le coût d'un règlement du dossier de l'équité. Voilà un pourcentage qui correspond à la hausse du coût de la vie.

Or les dirigeants syndicaux s'opposent radicalement à ce que le gouvernement inclue l'équité salariale dans le calcul de sa politique de rémunération. Selon la loi, l'équité ne fait pas partie des négociations régulières des conventions collectives, mais il serait irresponsable de la part du gouvernement de faire abstraction du coût récurrent d'un règlement dans l'élaboration de sa politique de rémunération globale. La loi sur l'équité ne permet pas de réduire le salaire des employés surpayés (généralement des hommes) par rapport aux autres, mais elle n'interdit pas de tenir compte du coût occasionné par la correction des écarts le moment venu d'élaborer la politique de rémunération globale de l'entreprise ou du gouvernement.

D'ailleurs, même si le principe de l'équité n'est pas négociable, en réalité, tout dans la façon de parvenir au résultat final l'est: le choix de la méthode d'évaluation des fonctions, la description de chaque tâche, la position de chaque catégorie d'emploi par rapport aux autres, etc. Les organisations syndicales le savent fort bien, elles qui ont investi énormément d'argent dans la mise en place d'équipes spécialisées et de techniques d'analyse de pointe pour tirer le meilleur parti de cette loi.

En annonçant qu'il n'entendait pas laisser la rémunération globale de ses employés croître de plus de 2 % par année d'ici cinq ans, le gouvernement répond aux attentes de la population, qui lui demande d'accorder la priorité aux soins de santé et à l'éducation. Le résultat final des négociations dépassera certainement ce pourcentage cible fixé par le Conseil du trésor, mais la marge de manœuvre est restreinte, cela ne fait aucun doute.

Si le monde syndical est logique, lui qui réclame de l'État qu'il ne se désengage d'aucun service public, surtout pas de la santé et de l'éducation, il doit se montrer raisonnable. Après tout, on ne voit pas comment il serait possible de laisser croître de 5 à 6 % par année la rémunération des 600 000 employés de l'État québécois sans devoir augmenter les impôts ou lancer une nouvelle ronde de compressions majeures dans les services publics.

jrsansfacon@ledevoir.ca

Le baril de la peur

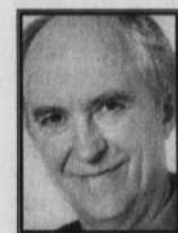
Pas une journée ne passe sans qu'un attentat visant les infrastructures pétrolières irakiennes ou saoudiennes ne soit commis. Avant-hier, cinq personnes à l'emploi d'entreprises travaillant sur le front irakien de l'or noir ont été tuées. Hier, une vague d'agressions s'est traduite par la mort du responsable de la sécurité du pétrole du nord du pays et la fermeture du principal terminal irakien. Résultat net: les robinets irakiens seront fermés pour les dix prochains jours. En chiffre, cela signifie que 1,7 million de barils seront soustraits de la production quotidienne.

Des événements récents, deux faits doivent être retenus. Washington a demandé à ses ressortissants vivant actuellement en Arabie Saoudite de retourner aux États-Unis. Et d'un. Le responsable assassiné hier était un proche, très proche, de Jalal Talabani, le leader politique des Kurdes. Et de deux. Jusqu'à présent, ces derniers ont adopté, comparativement aux chiites et aux sunnites, un profil bas afin de mieux veiller et défendre les acquis obtenus à la faveur de douze années d'autonomie relative. L'événement d'hier ne peut qu'aiguiser les appréhensions de la minorité kurde qui, c'est à souligner, n'a toujours pas... désarmé!

Conséquence à cette avalanche d'attentats, la peur est devenue, selon les experts en la chose, le principal moteur de l'évolution des prix. Précisons: de tous les pays membres de l'OPEP, seulement trois sont en mesure d'ajuster leurs capacités de production à une augmentation de la demande, voire de compenser une réduction notable d'un des membres. Qui sont ces trois pays? Le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Arabie Saoudite. C'est bien évidemment ce dernier qui excite le sentiment évoqué.

On appréhende en effet que le royaume des wahhabites, actuellement en proie à toute une série d'attentats, ne soit pas capable de commander l'ouverture de ses robinets qu'exige la panne irakienne qui, elle, fait suite à une réduction marquée de sa production depuis le début de la guerre. Or, récemment, on a calculé que la demande en or noir pour l'année en cours s'avère d'ores et déjà la plus importante des 16 dernières années. Pour la première fois en dix ans, on a constaté que les réserves en pétrole étaient à la baisse.

Cet étranglement, outre la variable atteinte, est attribuable à deux facteurs. Le Venezuela n'ayant pas encore modernisé son infrastructure pour la mettre au diapason des exigences environnementales, il peine à fournir les États de la Californie, de New York et du Connecticut. Ensuite? Les plus grandes puissances pétrolières ont dit non à la requête formulée par les Shell, BP et consorts, qui consistait à puiser davantage dans leurs réserves. Qui plus est, les puissances en question, Arabie Saoudite en tête, n'ont toujours pas consacré les investissements nécessaires à la modernisation de leurs appareils de production. En clair, les lende-mains pétroliers s'annoncent passablement cahoteux.



Jean-Robert Sansfaçon



L E T T R E S

Mais pour qui voter?

Mesdames, Messieurs, Voilà donc venu ce moment auquel, comme tout le monde, je me demande pour qui voter le 28 juin.

Dans mon comté, Lac-Saint-Louis, je ne connais aucun des quatre principaux candidats. Comment puis-je voter pour quelqu'un qui est censé me représenter mais que je ne connais pas et qui ne me connaît certes pas?

Il fut un temps où on votait pour le parti peu importe le candidat, mais aujourd'hui, nous avons appris et votons pour la personne. Mais que faire quand celle-ci, justement, n'est personne?

Faisons le tour.

■ Parti libéral: pas question, après tout ce que le règne Chrétien nous a laissé comme héritage.

■ Bloc québécois: pas question, car il s'agit d'un vote fédéral, et ce parti se veut provincial. Imaginez comme on serait fâché si chaque province décidait d'emboîter le pas au Bloc et d'avoir son propre parti provincial au fédéral!

■ Nouveau Parti démocratique: je suis personnellement contre sa politique étrangère. De plus, il semble être un parti davantage régional que fédéral.

■ Parti conservateur: ma foi, du temps de l'Alliance, j'avais développé une certaine sympathie. Cette jonction n'a pour objet que de donner des chances aux deux partis puisque l'union fait la force, d'autant plus qu'il y a une dizaine d'années que nous ne les avons pas eus au pouvoir et qu'ils ne peuvent pas faire pire que Jean Chrétien et ses libéraux. Je semblerais donc opter pour le Parti conservateur, mais j'ai déjà dit que je ne connais guère mon candidat conservateur.

J'en arrive à la malheureuse conclusion que d'aucuns n'aimeraient certes pas.

Je me dois d'être honnête envers moi-même. Je ne suis guère satisfait de beaucoup de choses. Nul besoin de les nommer. Accorder mon vote à une personne à mon avis médiocre, qui ne fera rien pour moi — je le sais car ce fut le cas des députés précédents — ne me donnera aucune joie ni aucune satisfaction.

Il me reste ce choix: ne pas voter ou aller annuler mon vote.

Est-ce brillant? Je ne le crois pas, mais c'est un moindre mal et, de deux maux, on choisit toujours le moindre.

Jacques Hadida
Kirkland

La participation
plutôt que le cynisme

J'aime les campagnes électorales malgré tout; vous qui me lisez aussi, peut-être. Un scrutin, c'est un laboratoire où il y a tant à observer. Les cobayes sont des deux côtés: citoyens et candidats. Nous testons les politiciens alors que ceux-ci testent leurs stratégies. Prenez Paul Martin: c'est un «nouveau» produit qui n'avait jamais été testé et dont il ne faudrait pas se surprendre qu'il déçoive. Dans LaSalle-Emard, son élection comme libéral a toujours été une formalité. Il a été couronné chef du Parti libéral presque sans opposition. Son seul vrai combat, c'était après le départ de John Turner, contre Jean Chrétien, et il l'a perdu. Il veut incarner le renouveau mais son parti sollicite un quatrième mandat et traîne l'usure du pouvoir et le scandale des commandites. Un jour, il fait table rase du passé; le lendemain, il invite à revenir les Cauchon et Chrétien. Droit devant, mais y a-t-il un gouvernement?

Le nouveau Parti conservateur est une bête issue d'un croisement dont on ne sait quel sera le caractère. Plus conservateur ou plus allianciste-réformiste? Une majorité absolue à ce parti serait dangereuse: il ne mérite pas mieux que d'être mis sous observation dans un gouvernement minoritaire. Le NPD a un programme généreux mais coûteux et irréaliste. Le Bloc québécois, admirablement servi par la conjoncture, a le vent dans les voiles. Va-t-il détenir la balance du pouvoir face à un éventuel gouvernement minoritaire? Son avenir à long terme est plus hasardeux. Le NPD et les crédibilistes sont sortis très affaiblis des épisodes de gouvernement minoritaire. Si Jean Charest est réélu, les bloquistes seront dans un cul-de-sac.

L'humeur populaire est à la colère et au cynisme. Ils semblent que plus les électeurs sont moroses, plus on leur promet la lune et moins les politiciens sont crédibles. Nous devons nous informer et faire connaître nos idées et nos volontés: la démocratie est à ce prix. Les campagnes électorales sont vides de contenu? Elles seraient peut-être plus substantielles si nous étions plus informés et plus vigilants. Un homme, un vote! Riches ou pauvres, notre vote a le même poids dans l'urne. Allez voter, les absents ont toujours tort!

Pierre Boucher
Québec, le 14 juin 2004

Quel avenir
pour les Québécois?

La politique de la terre brûlée se manifeste au Québec dans les relations avec les autres autant que dans les relations avec soi-même. C'est un constat pas très agréable à faire. Cela nous est démontré encore aujourd'hui dans deux livres d'opinion exprimés dans *Le Devoir* le 9 juin: «Le persistant mirage bloquiste» et son effet paralysant sur le débat politique, dénoncé par Marc Tremblay, et «Le bon français doit être enseigné», ce que la société québécoise refuse de faire depuis 40 ans, dont parle Marko Hubert. Peu ont le même courage d'exprimer des opinions à ce point non conformistes. Mais il faut le dire: les voies du refus et de la facilité n'indiquent aucun avenir. À tous points de vue. Pas étonnant (référence à une émission récente de Radio-Canada sur l'immigration) de voir tant de francophones venus s'établir au Québec avec intérêt et générosité ne plus souhaiter que repartir après un bout de temps vécu ici, surtout à cause des enfants. Cette société où on prône avec tant de suffisance le refus et le laisser-aller culturel (linguistique et autre) n'est pas une société d'avenir pour les enfants.

Guy Demers
Le 9 juin 2004

Do you speak espéranto?

N'en déplaise à M. Bousquet («L'anglais devient vite une sorte d'espéranto», *Le Devoir*, le 15 juin), il reste des différences entre l'anglais et l'espéranto, à part la plus grande diffusion du premier... Il faut savoir que le but de l'espéranto n'était pas seulement de permettre la communication internationale mais aussi de la faire à l'aide d'une langue facile et neutre. Il faut aussi se rappeler qu'en 1887, quand l'espéranto a été lancé, les français étaient, du moins chez les élites, aussi répandus que l'est l'anglais aujourd'hui.

L'anglais n'est pas neutre, c'est une langue nationale, que les anglophones de naissance maîtrisent toujours mieux que les autres. La preuve en est que l'Union européenne exige de plus en plus souvent que ses employés aient l'anglais comme langue maternelle! Les autres prétendus bilingues, qui croient sans doute que l'anglais est véritablement facile, peuvent aller se rhabiller.

Sylvain Auclair
Montréal, le 16 juin

LIBRE OPINION

Le privilège de savoir

MARIE-CLAIRE BLAIS
Romancière, dramaturge, scénariste et poète
Discours prononcé lors de la réception du doctorat honorifique remis à l'auteure la semaine dernière par l'Université d'Ottawa

Croyez que je suis très touchée aujourd'hui de recevoir de votre université le grade de doctorat honorifique, je suis émue aussi par la présence de tous ceux qui reçoivent ici aujourd'hui ces diplômes qui ouvriront pour eux plus largement les voies de l'avenir.

Je pense avec vous, jeunes étudiants, à ce privilège qu'est ce droit à la connaissance, à l'étude, car nous sommes bien conscients, vous et moi, qu'il s'agit bien d'un privilège, lequel même dans notre société, en ce XXI^e siècle, n'est pas destiné à tous. Ces êtres sont encore parmi nous qui ne savent ni lire ni écrire.

C'est là une honteuse discrimination sociale, dans un pays riche, de peu favoriser du secours de l'éducation ceux qui sont géographiquement isolés de nous ou, plus encore, spirituellement séparés de cet accès à l'éducation parce que ce goût, ce désir de l'étude n'ont

pas été stimulés en eux — ni stimulés ni réveillés par une collectivité dirigeante indifférente à leurs besoins les plus fondamentaux. C'est une injustice qui devrait nous alerter tous, comme toute forme de ségrégation sournoise, détruisant à la base la vitalité de femmes, d'hommes intelligents qui ne seront jamais compris ni tolérés des autres parce que l'on a brisé en eux l'esprit, l'âme et tout moyen de communication avec autrui.

Pouvoir étudier, apprendre, est aussi un privilège quand nous pensons à quelle ère de violence nous vivons et combien on veut nous en distraire par de feints amusements, qui nous éloignent de la profondeur de l'étude. Combien on diminue aussi l'espace réservé aux arts et à l'écriture.

C'est un privilège de pouvoir, malgré toute absence d'appui pour ceux qui aiment lire et écrire, dans un milieu culturel qui leur est hostile, de pouvoir encore céder à ce bonheur de la lecture et de l'écriture.

Nous vivons à une ère si violente qu'au moment où un cortège universitaire marche ici avec fierté vers son affranchissement et l'espoir de tant de découvertes à venir, dans plu-

sieurs pays que détruit la guerre, des enfants, des jeunes gens marchent vers l'école, l'université en mettant chaque jour leur vie en danger, vivent dans des zones si meurtrières que bien souvent leurs lieux d'études sont bombardés, et à eux tous ce privilège de savoir a été brutalement retiré, anéanti.

Le poète Michel Beaulieu, dont la disparition prématurée nous a privés d'une œuvre plus abondante, d'une extrême lucidité, évoquant une période de grande noirceur, écrivait dans son livre *Trivialités*: «Ce sentiment d'urgence que l'histoire aura su nous dénier.» Je traduis ces mots du poète par ce désir d'apprendre et de savoir qui fut le sien pendant sa courte vie. Je pense à tous ces livres qu'il se mit à lire avec frénésie lorsqu'il sentit que pesait sur les siens, comme sous le joug d'une dictature, cette menace latente de l'ignorance, cette nuit de l'esprit.

Plusieurs de nos poètes, de nos écrivains ont pu sortir vainqueurs de ce poids qui les encerclait. Combien d'autres ne furent que des victimes anonymes à qui ce privilège de l'éducation ne fut jamais accordé? C'est à eux tous que je pense aujourd'hui.

IDÉES

Campagne électorale fédérale

Et la culture?

PIERRE MACDUFF

Directeur général de la compagnie de théâtre
Les Deux Mondes

Quoique l'importance première de la culture soit de nature identitaire pour le pays, le secteur culturel n'en constitue pas moins un domaine d'activité qui participe de plain-pied à l'économie canadienne. Les données les plus récentes à ce sujet, colligées par le Conseil des arts du Canada, portent sur la saison 1996-97 et font état de retombées économiques directes de 22,5 milliards de dollars, ce qui équivaut à 3,1 % de l'activité économique totale.

Au cours de la même période, les dépenses du gouvernement fédéral au chapitre culturel ne dépassaient pas les trois milliards. Nous sommes loin de l'idée reçue voulant que la culture soutire l'argent des contribuables sans contrepartie autre qu'intangible... Au cours de la période retenue, le secteur culturel représentait 4,8 % de tous les emplois: 640 726 personnes y œuvraient.

Au moment où les Canadiens s'apprentent à se prononcer sur le parti le plus apte, à leurs yeux, à diriger le pays, quelle place les principales formations politiques font-elles à la culture dans leurs programmes respectifs? La première surprise est de constater que les deux formations les plus susceptibles de constituer majoritairement ou minoritairement le prochain gouvernement n'en font aucune.

La plate-forme libérale ne mentionne qu'une fois le mot «art» pour reconnaître que «les Canadiens ont remporté de grands succès à l'échelle mondiale dans les arts, les sciences, les sports et en affaires». Si le mot «culture» est utilisé à trois reprises, c'est dans le contexte d'une reconnaissance des villes en tant que «centres dynamiques dans les secteurs du commerce, de la formation et de la culture pour attirer les plus grands talents et devenir concurrentiels en matière d'investissements», pour célébrer la diversité culturelle de la population canadienne ou encore pour reconnaître que «le Canada a été l'un des premiers pays modernes à rejeter la notion qu'un État est composé d'un seul groupe ethnique, d'une seule langue et d'une seule culture».

Rien de cette rhétorique ne se traduit toutefois en engagement pour un meilleur soutien de ce secteur ou pour favoriser son rayonnement grandissant à l'extérieur des frontières.

Sur la scène internationale, le gouvernement libéral s'est fait le défenseur de la diversité culturelle — ce dont il faut lui être reconnaissant — sans toutefois se montrer toujours conséquent au pays avec une telle prise de position. Il demeure malaisé de départager les sommes que le Patrimoine canadien a allouées au cours des dernières années et qui ont véritablement servi à soutenir l'excellence artistique et les industries culturelles de celles destinées d'abord à promouvoir la visibilité gouvernementale fédérale sur le terrain.

Chose certaine, au cours des dix années où il a été au pouvoir, le Parti libéral a sans cesse revu à la baisse le budget de la télévision d'État; par ailleurs, celui des Affaires étrangères visant à soutenir la diffusion de la culture canadienne dans d'autres pays n'a pas augmenté et demeure dérisoire par rapport à la demande. En contrepartie, le budget récurrent du Conseil des arts du Canada a connu une croissance certaine, passant de 86,7 millions en 1994-95 à 140 millions, auxquels s'ajoutent 25 millions non récurrents.

Néant conservateur,
désolation néo-démocrate

En ce qui concerne les conservateurs, le programme électorale *C'est assez!* ne fait aucune mention du vocabulaire «culture», sinon à titre de constituant de celui d'«agriculture». La notion d'art n'apparaît que dans l'expression «mérite artistique», en vertu de laquelle les conservateurs reprochent aux libéraux d'avoir rendu



Deux clowns du Cirque du Soleil. En 1996-97, le secteur culturel représentait 4,8 % de tous les emplois au Canada.

plus facilement accessible la pornographie infantile sous couvert de «mérite artistique»... Là s'arrête la réflexion des conservateurs au chapitre de la culture. Comment s'en étonner de la part d'une formation politique qui a déjà annoncé son intention d'anéantir le CRTC et dont les seules interventions à la Chambre des communes en matière culturelle ont invariablement porté sur des attaques à l'endroit du Conseil des arts pour peu que son logo apparaisse dans un événement public, une exposition ou une prestation scénique au titre ou au contenu provocateur?

Le NPD se montre à première vue sensible à la dimension culturelle. L'adjectif «culturel» revient à quelques reprises, mais essentiellement dans des contextes énumératifs («que le Canada élargisse sa vision économique et culturelle afin de favoriser la prospérité»). Les artistes sont nommés en tant que groupe mais dans le simple constat qu'ils sont de plus en plus reconnus sur la scène internationale.

Autrement, les engagements du NPD se limitent à l'augmentation et à la stabilisation du budget de Radio-Canada, à la volonté de freiner la concentration des médias et de mieux intervenir en matière de câblodistribution. Au chapitre des arts, c'est la désolation. Le seul engagement du NPD consiste à «appuyer les artistes des arts visuels et d'interprétation et les écrivains au moyen de crédits d'impôt et de subventions fondées sur des projets». Quelqu'un sait-il, au NPD, que ces mesures existent déjà?

L'appui du Bloc

Le Bloc québécois demeure la seule formation qui consacre un chapitre particulier à la culture et la seu-

le qui traite nommément de la situation des artistes en reconnaissant que ceux-ci «ont souvent des revenus très modestes» et qu'«une grande majorité d'artistes ne peuvent tout simplement pas vivre de leur profession et doivent, pour joindre les deux bouts, cumuler plusieurs emplois précaires. Faut-il rappeler de plus que près de 62 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes et qu'ils n'ont donc pas accès à l'assurance-emploi, ni à aucune forme d'avantages sociaux?».

Pour le Bloc, «le soutien de l'État à la culture doit être libre de tout objectif politique» et «permettre aux artisans du secteur culturel d'exprimer un point de vue sur toute question qui touche l'humanité». En vue de contribuer à améliorer le revenu des artistes, le Bloc québécois fait sienne la demande du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) voulant «que le budget du Conseil des arts du Canada soit rehaussé pour atteindre une enveloppe annuelle de 300 millions».

Devant trois formations politiques qui n'ont aucun discours en matière de culture et qui réduisent celle-ci au monde des médias de masse et des communications, qui n'ont aucun engagement à offrir à la population canadienne en matière d'accès aux arts, de soutien à l'excellence artistique et d'amélioration de la situation économique des artistes, il faut espérer que le Bloc québécois saura se souvenir, dans ses interventions à venir, du constat éclairé qu'il dressait dans sa plate-forme électorale et qu'il contribuera à une meilleure appréciation de la valeur fondamentale et intrinsèque de la culture par le gouvernement en place, quel qu'il soit.

Il est temps
de parler du
déséquilibre social

YVES BELLAVANCE

Table régionale des organismes volontaires
d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal,
un regroupement de 70 organismes communautaires
intervenant dans plusieurs problématiques sociales

S'il est bien difficile de saisir l'enjeu principal de la campagne électorale fédérale en cours, il est toutefois évident que les enjeux sociaux et de lutte contre la pauvreté sont les grands absents des thèmes abordés jusqu'à maintenant par les alliés conservateurs et les libéraux, les deux partis qui ont une chance de former le prochain gouvernement.

Le débat des chefs de lundi en a encore une fois été la preuve. Le chef conservateur Stephen Harper a carrément évité de prendre position sur des questions comme l'assurance-emploi ou le logement social, présentant les baisses d'impôt comme la solution magique. M. Martin a quant à lui refusé d'expliquer ses contradictions entre les réalisations de son parti et la réalité; comment le croire lorsqu'il affirme vouloir réformer l'assurance-emploi ou édifier un réseau de garderies pancanadien, deux promesses déjà reniées par le passé?

Pourtant, le fédéral peut en faire plus dans le domaine social, que ce soit dans ses propres champs de compétence ou en augmentant les transferts aux provinces. Car s'il existe un déséquilibre fiscal au Canada, que dire du déséquilibre social, alors qu'une grande partie de la population ne cesse de s'appauvrir? Il nous semble que l'amélioration des conditions de vie des Canadiens n'est quand même pas un enjeu négligeable.

Le massacre de l'assurance-emploi

Prenons le cas scandaleux de l'assurance-emploi. Depuis les années 80, les gouvernements conservateurs et libéraux en ont successivement restreint l'accessibilité puis détourné les fonds (44 milliards de dollars). Aujourd'hui, 45 % des travailleurs du Québec ont droit à des prestations, contre 80 % en 1993. Ces amputations se font aux dépens de vraies personnes: lorsqu'une personne perd son emploi, elle reçoit des prestations moins longtemps ou elle n'a même pas le droit d'en recevoir parce le nombre d'heures accumulées n'est pas assez élevé.

Nous savons que ces décisions ont été catastrophiques. Nous le vivons quotidiennement sur le terrain. Elles sont à la source de la dégradation des conditions de vie des populations en région. Ces coupes représentent également des millions de dollars en moins dans l'économie locale, ce qui augmente d'autant la pauvreté. À Montréal par exemple, on parle de coupes que le Congrès du travail du Canada a évaluées entre 30 et 50 millions par année par circonscription.

Après, on a le culot de se demander pourquoi la pauvreté augmente, pourquoi le désespoir s'installe, pourquoi les conditions de santé se détériorent, pourquoi l'itinérance persiste. Paul Martin n'est peut-être pas un assassin, mais ses politiques ont certainement affamé des milliers de familles.

Ni les alliés conservateurs ni les libéraux ne s'engagent actuellement à rétablir un système décent d'assurance-emploi, un système qui permette une plus grande accessibilité pour les gens qui perdent leur emploi, qui augmente le nombre de semaines assurées et qui remette les sommes détournées dans la caisse afin d'atteindre ces objectifs.

Certains diront que cet argent détourné est retourné dans les poches des contribuables puisqu'il a servi à financer des baisses d'impôt, mais il faut être particulièrement cynique pour affirmer une telle chose puisque ceux qui profitent le plus des baisses d'impôt, ce sont les plus riches.

Un vrai programme de logements sociaux

Comme par hasard, la crise du logement a des impacts plus néfastes sur les plus pauvres et les petits salariés. Là encore, depuis 1990, les gouvernements conservateurs et libéraux ont successivement coupé les programmes de logements sociaux. Pour le Québec, cela représente 50 700 logements sociaux perdus et la fin de la construction de HLM. En 2002, les libéraux ont timidement réintroduit du financement (un milliard de dollars en six ans, dont 237 millions pour le Québec). Malheureusement, le tiers de cette somme ira à des programmes qui permettront de construire des logements beaucoup trop chers.

Et que se passe-t-il à ce sujet dans la campagne électorale en cours? Le néant du côté des alliés conservateurs et une obscure promesse du côté des libéraux (en effet, il est loin d'être acquis que le milliard et demi annoncé sera consacré à de nouvelles constructions). De toute façon, la crise actuelle du logement demande un effort beaucoup plus grand; il faut au minimum deux milliards supplémentaires par année pour le financement de nouveaux logements sociaux, comme ce que revendique le FRAPRU.

Par ailleurs, les jeunes et les aînés se déplacent majoritairement grâce aux transports en commun. Ici aussi, les gouvernements (tant à Ottawa qu'à Québec) se sont désengagés au fil des ans. L'impact sur l'état du réseau est bien réel, mais l'impact sur la hausse des tarifs est quant à lui dramatique. À Montréal, nous avons eu droit à trois hausses de tarifs en 13 mois. Il faut donc que le prochain gouvernement joue son rôle et trouve de nouvelles sources de financement pour les transports en commun.

Nous pourrions aborder plusieurs autres enjeux sociaux. Retenons seulement que la volonté, partagée par les deux grands partis, de favoriser le partenariat public-privé pour les services publics n'augure rien de bon pour leur avenir. Notons aussi que les deux partis approuvent les ententes commerciales en place ou celles qui se négocient à l'heure actuelle. Pourtant, ces ententes représentent une menace importante pour nos acquis sociaux car elles définissent l'eau, la santé et bien d'autres domaines comme des marchandises potentielles.

Voilà pourquoi il est important que ces partis réaffirment publiquement notre souveraineté sur notre ressource eau, un bien public essentiel, et qu'ils garantissent que la loi canadienne de la santé (qui repose sur cinq grands principes, dont la gestion publique, l'universalité et l'accessibilité) soit préservée. [...]

Une question escamotée: un gouvernement de coalition

GABRIEL RACLE

Ottawa

Au début des chefs de lundi, le journaliste de Radio-Canada a raté une belle occasion de poser une question des plus intéressantes et pleine de perspective pour l'avenir politique du Canada: il a demandé aux chefs s'ils appuieraient un gouvernement minoritaire afin que la durée de vie de celui-ci ne soit pas trop limitée.

Mais il faudrait cesser d'être obnubilé par la question d'un gouvernement minoritaire. Le journaliste aurait dû demander: êtes-vous prêt à participer à un gouvernement de coalition? La réponse à cette question, très pertinente dans la situation actuelle, peut en effet avoir des répercussions sur le choix des électeurs.

La pratique d'un gouvernement de coalition est très courante en Europe et comporte la participation au cabinet de ministres du deuxième parti. Et nombre de gouvernements européens, qui sont des gouvernements de coalition, ont une durée de vie des plus normales. Ainsi, le conseil des ministres allemand compte trois ministres du Parti vert, dont le ministre des Affaires étrangères, les 11 autres étant du parti du chancelier (SPD).

Le cas de la Belgique est aussi intéressant. Les dernières élections fédérales du 18 mai 2003 ont consacré le triomphe des familles libérale et socialiste (ensemble, elles ont obtenu 97 sièges sur 150). Après 51 jours de négociations, un nouveau gouvernement de coalition libéral-socialiste a été mis en pla-

ce pour quatre ans. Cette coalition est appelée «coalition violette» par allusion au mélange des couleurs des deux partis. La précédente coalition s'appelait arc-en-ciel du fait de la participation des verts. Même le Conseil fédéral suisse, l'équivalent d'un conseil des ministres, compte des membres d'une droite presqu'extrême et du Parti socialiste.

Au Canada, des coalitions de ce genre ont déjà existé au niveau provincial. On peut citer l'exemple récent de la Saskatchewan, qui a connu une coalition du NPD et des libéraux de 1999 à 2003. Il y a eu d'autres coalitions en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, comme l'a bien indiqué Louis Massicotte dans *Le Devoir* du 1^{er} juin dernier.

Au niveau fédéral, une véritable coalition n'est survenue qu'il y a près de 100 ans. Il est peut-être temps de remettre cette pratique à l'honneur. C'est au premier ministre sortant qu'il appartient de décider de la stratégie qu'il veut adopter. Certains premiers ministres ont, dans ce cas, démissionné (Diefenbaker en 1963, Trudeau en 1979). D'autres sont allés de l'avant, avec un gouvernement minoritaire, sans former de coalition.

Il semble pourtant qu'une coalition, sur le mode européen, soit une solution tout à fait valable et positive lorsqu'elle peut se réaliser. La présence de ministres d'un deuxième parti dans un gouvernement assure généralement à celui-ci une stabilité plus grande que celle du simple appui accordé, parfois du bout des lèvres, à un gouvernement minoritaire.

Elle assure également une représentation gouvernementale marquée des électeurs qui ont voté pour

ces deux partis et respecte donc le processus démocratique. Il semble cependant difficile d'imaginer ici une «coalition violette», les prises de position des partis bleu et rouge paraissant trop antagonistes. Une coalition rouge-orangé serait-elle possible? Elle l'a été en Saskatchewan. Et, de 1972 à 1974, le gouvernement Trudeau minoritaire dépendait de l'appui du NPD de David Lewis.

Au cours du débat, à la question portant sur un gouvernement minoritaire, Paul Martin, en se tournant vers Jack Layton, a dit: «On pourrait s'entendre.» Au soir des élections, M. Martin pourrait décider de s'entendre avec le NPD pour barrer la route aux conservateurs (en Colombie-Britannique, les partis traditionnels ont formé une coalition de 1941 à 1952 pour barrer la route au CCF).

Si les libéraux et le NPD détenaient à eux deux plus de sièges que le Parti conservateur et le Bloc, ils pourraient former une coalition et gouverner. Par ailleurs, si le Bloc était d'accord pour barrer la route aux conservateurs, il pourrait laisser se former un gouvernement libéral-NPD en négociant éventuellement son appui. Une coalition bleu-bleu, conservateurs-bloquistes, semble plus douteuse car, au minimum, on voit mal des ministres séparatistes entrer dans un gouvernement fédéral.

Pour l'instant, ce ne sont que des hypothèses, mais l'expérience de très nombreux gouvernements européens et même de l'Australie montre que gouverner sans détenir la majorité est tout à fait possible, sans que cela crée des perturbations politiques majeures, si les responsables politiques tiennent compte d'abord de l'intérêt général des citoyens plutôt que de celui de leur parti. La question méritait donc d'être posée.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édito, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malefiant (Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Belair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture); Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maud Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérard, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrices adjointes), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zématis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE : Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

prix de cette énergie seront divulgués demain avec une ventilation devant permettre de distinguer sans ambiguïté le prix de l'électricité de celui du transport et de l'équilibrage, le cas échéant.

Il faudra plusieurs semaines à Hydro-Québec pour procéder à l'analyse de toutes ces propositions et choisir les 1000 MW les plus intéressants pour elle.

Sans dire à quelles sociétés commerciales elles sont associées, Hydro-Québec a précisé que les multinationales Gamesa Eolica (Espagne), GE Wind Energy (États-Unis) et Vestas Canadian Wind Technology Inc. (une filiale de la danoise Vestas) sont prêtes à fournir les grandes éoliennes blanches aux sociétés en lice.

Hydro-Québec exigeait dans son appel d'offres que les projets soient situés dans la MRC de Matane ou dans la région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. De plus, les nacelles ainsi que les hautes tours doivent provenir d'une usine d'assemblage qui devra être installée dans cette région, ce qui pourrait faire augmenter le prix de l'électricité mais assurer à cette région une base industrielle nouvelle et d'avenir. Le contenu régional devra atteindre 40 % dans les projets livrés en 2006, 50 % dans les projets de 2007 et 60 % dans ceux qui suivront.

Selon les propositions rendues publiques hier, les promoteurs d'énergie éolienne sont prêts à livrer 1190 MW le 1^{er} décembre 2006. Ils s'engagent à ajouter 917 MW en 2007 et 887 MW en 2008. En puissance installée, ces 2994 MW équivalent aux 3000 MW que devait fournir à une autre époque le mégaprojet de Grande-Baleine, mais dans un laps de temps aussi court que celui projeté pour le controversé projet du Suroît, soit quelque part en 2008.

Plusieurs nouveaux venus se présentent par ailleurs au fil d'arrivée de cette course technologique

sans précédent au Québec. La société Investissements éoliens Saint-Ulric SEC propose le bloc d'énergie le plus important, soit d'installer 1004 MW dans les MRC de Matane, Côte-de-Gaspé, Gaspé et Rocher-Percé d'ici 2008. Le deuxième joueur en importance est Cartier Wind Energy Inc., qui concentrerait ses 839 MW dans les MRC de Matane et de Côte-de-Gaspé ainsi que dans celles de Bonaventure et d'Avignon, puis en Haute-Gaspésie.

Axor, qui possède le seul parc d'éoliennes dont Québec s'enorgueillit, a déposé la troisième soumission en importance avec des projets totalisant 531 MW dans les MRC de Matane et de Côte-de-Gaspé. Axor est suivi de près par VEO Ventura avec 495 MW, Invenergy Wind Canada avec 450 MW, Northland Power avec 400 MW, Listiguj avec 168 MW, Dmtar avec 75 MW et Boralex avec 33 MW.

«On reçoit ça positivement», a commenté hier Marc-Brian Chamberland, porte-parole d'Hydro-Québec, en précisant que certains sites semblaient avoir été proposés par plusieurs promoteurs. «Cependant, a noté le porte-parole hydro-québécois, la présence des trois grands turbiniers internationaux indique qu'ils perçoivent le marché québécois comme étant solide et fiable.»

À l'extérieur d'Hydro-Québec, plusieurs voyaient dans cette ferveur imprévue pour l'éolien la preuve «du réalisme des propositions faites par le milieu environnemental pour remplacer le Suroît», déclarait de son côté Steven Guilbeault, de Greenpeace Québec. Pour ce groupe, «le gouvernement doit clairement dire à Hydro-Québec qu'on peut désormais se passer du Suroît si, au lieu de choisir 1000 MW parmi ces propositions, on met en chantier tous les projets réalistes déposés sur la table. Mais à court terme, il va falloir surveiller Hydro-Québec, qui va une fois de plus noircir la filière éolienne en ne tenant pas compte des économies qu'elle fera dans l'analyse du coût global de la filière.»

Jean-François Blain, un spécialiste qui a témoigné

pour le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises, se dit d'autant plus surpris de l'intérêt des industriels que la Gaspésie n'est pas la région qui possède le plus fort potentiel du Québec, loin s'en faut. S'il est «heureux» de l'importance qu'accordent les producteurs privés à l'éolien, il se dit «malheureux» d'y voir la preuve qu'Hydro-Québec aurait encore plus avantage qu'eux à développer cette filière parce qu'elle peut obtenir un financement à meilleur coût et peut jumeler comme personne au monde cette énergie nouvelle à ses barrages.

Pour Rita Dionne-Marsolais, ancienne ministre d'État à l'Énergie et critique de l'opposition dans ce dossier, des propositions totalisant 4000 MW constituent tout simplement une «excellente nouvelle parce que cela démontre qu'on peut faire le pont avec l'éolien pour passer la période de pénurie appréhendée 2006-08, si on ajoute une bonne dose d'efficacité énergétique. C'est ce que soutenait la direction du ministère des Ressources naturelles quand on a mis le Suroît de côté, et cela démontre plus que jamais que le gouvernement peut désormais envisager de dépasser les 1000 MW prévus avec des objectifs plus ambitieux afin de doter Hydro-Québec de moyens novateurs pour reconstituer sa marge de manœuvre.»

Du côté de la coalition Québec-vert-Kyoto, à l'origine de la grande manifestation environnementale de février dernier, le porte-parole André Bélisle a ajouté «que Québec doit utiliser non pas une partie mais toutes ces propositions, fermes et sérieuses, pour remplacer le Suroît. Les industriels qui ont préparé ces propositions font preuve de plus d'audace et de vision qu'Hydro-Québec, qui doit en tirer comme conclusion qu'il est grand temps pour elle de passer à autre chose si elle veut retrouver la confiance et l'adhésion du public et du milieu environnemental.»

Le Devoir

AL-QAÏDA

SUITE DE LA PAGE 1

renseignements sur des contacts entre l'Irak et le réseau d'Oussama ben Laden, indique ne pas avoir de «preuve crédible» que ce pays ait coopéré avec al-Qaïda «pour perpétrer les attentats contre les États-Unis». La commission ajoute ne disposer d'aucun élément pour étayer la thèse d'une quelconque aide gouvernementale, bien que la nébuleuse ait trouvé en Arabie Saoudite un terrain fertile en sources de financement.

Ces déclarations contredisent les propos tenus par des membres de l'administration Bush avant et après l'intervention américaine contre le régime de Saddam Hussein, qui faisaient justement état d'un lien étroit entre l'Irak et al-Qaïda. Par le passé, le président américain George W. Bush a fait état de cette relation, notamment pour justifier le déclenchement de la guerre contre l'Irak.

Mardi, en présence du président afghan Hamid Karzai, il a plutôt insisté sur les liens actuels entre des opposants à l'occupation américaine et al-Qaïda. Son vice-président, Dick Cheney, avait affirmé de façon plus tranchée lundi que Saddam Hussein était un «parrain du terrorisme» qui avait «établi des liens de longue date avec al-Qaïda.»

Selon le rapport préliminaire de la commission, Oussama ben Laden a examiné la possibilité de coopérer avec l'Irak, à l'époque où il vivait au Soudan, «en dépit de son opposition au régime séculier de [Saddam] Hussein». Oussama ben Laden avait par le passé soutenu les opposants islamistes au régime de Saddam Hussein dans le Kurdistan irakien.

«Il y a aussi des renseignements selon lesquels il y aurait eu des contacts entre l'Irak et al-Qaïda après le retour de Ben Laden en Afghanistan, mais ces contacts n'ont pas abouti à une collaboration», souligne le rapport.

La commission a en outre fait état de la protection accordée à Oussama ben Laden par le régime des talibans avec le soutien du Pakistan, un pays qui, depuis les attentats du 11 septembre 2001, coopère étroitement avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

La commission explique que l'organisation d'Oussama ben Laden, aujourd'hui beaucoup plus décentralisée, continue d'aider des réseaux régionaux à commettre des attentats, à les assister financièrement et à entraîner leurs membres. «Al-Qaïda reste extrêmement intéressée par l'idée de commettre des attentats chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires», affirment les auteurs du document.

Le directeur adjoint du FBI chargé de la lutte antiterroriste, John Pistole, a ainsi estimé que les responsables d'al-Qaïda vont «attendre jusqu'au moment où ils pensent pouvoir réussir à mener leur attentat. Je pense que nous avons probablement empêché quelques attentats utilisant des avions contre les côtes Est et Ouest» des États-Unis depuis le 11 septembre 2001, a-t-il ajouté.

Un responsable de la CIA, Ted Davis, a de son côté confirmé l'existence de cellules dormantes d'al-Qaïda. «Il y a des individus sur lesquels la FBI enquête actuellement aux États-Unis et qui nous inquiètent», a-t-il déclaré.

Un expert anonyme de la CIA, le docteur K., a par ailleurs exprimé sa conviction qu'al-Qaïda frappera de nouveau aux États-Unis et qu'elle continue «à préparer patiemment ses prochains attentats.»

Par ailleurs, la commission, citée hier par le *New York Times*, affirme que l'armée de l'air et la défense aérienne américaines n'étaient absolument pas prêtes à faire face à une attaque terroriste d'envergure sur le territoire américain. La réponse des autorités militaires et civiles en matière d'aviation a été trop lente et trop confuse pour empêcher plusieurs avions aux mains de terroristes de s'écraser sur le World Trade Center et le Pentagone.

Le rapport suggère qu'un avion de combat aurait pu rejoindre l'un des appareils détournés et l'abattre avant qu'il ne s'écrase sur le Pentagone si le commandement responsable de l'espace aérien nord-américain avait eu une réponse plus organisée.

Au lieu de cela, un ordre urgent du vice-président américain Dick Cheney autorisant la destruction des avions détournés n'est parvenu aux pilotes de chasse de l'armée de l'air américaine qu'après que le dernier avion se fut écrasé dans un champ, en Pennsylvanie, le 11 septembre 2001, rapporte le *New York Times*.

La commission doit remettre à l'administration Bush son rapport définitif fin juillet.

Le Devoir, avec la collaboration de la Presse canadienne.

Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

troupes mobilisées et à faire en sorte que les gens aillent voter. «Je ne tiens rien pour acquis. Il faut travailler jusqu'à la fin. Il faut faire en sorte que ce mouvement que l'on voit au Québec se concrétise, que l'on envoie une majorité de députés du Bloc à Ottawa le 28 [juin], a-t-il déclaré à son arrivée à Québec hier matin.

«Faire sortir le vote est notre priorité, tout comme prêter main-forte à nos comités cibles», a noté un des principaux organisateurs bloquistes. Le chef donnera l'exemple en faisant campagne sans relâche jusqu'au jour du scrutin. Une tournée de toutes les régions éloignées figure à son horaire, et on prévoit terminer la course par un blitz ininterrompu de 48 heures.

Bon troisième dans les sondages au Québec, le chef conservateur prévoit quand même faire une visite éclair dans quelques comités où son parti pourrait faire bonne figure. Il sera ce soir à Montréal et à Cowansville, demain à Drummondville et à Québec.

Paul Martin fera lui aussi des sauts au Québec mais concentrera ses efforts dans des comités où le parti pense pouvoir s'assurer la victoire en ralliant le vote fédéraliste, a expliqué son conseiller.

Dans le reste du pays, il est difficile de prévoir l'issue du vote. Selon les sondages faits avant les débats, conservateurs et libéraux étaient presque à égalité, mais le PC avait pris une légère avance en Ontario. La donne n'aurait pas vraiment changé, sou-



Paul Martin

Stephen Harper

Gilles Duceppe

tiennent les libéraux. «Nous sommes entrés dans ces débats à égalité et nous en sortons dans la même position», a dit le conseiller libéral.

Il faudra toutefois attendre les sondages pour en être assuré car le jugement porté sur le débat par les médias de langue anglaise est loin d'être unanime. La plupart ont conclu au match quasi nul, donnant souvent l'avantage à M. Harper. M. Martin s'est attiré de bons mots, mais plusieurs commentateurs ont trouvé qu'il avait parfois eu l'air désespéré.

Un sondage éclair de la firme Ipsos-Reid, effectué par Internet après le débat en anglais, indiquait aussi que 37 % des 2107 personnes interrogées donnaient Stephen Harper gagnant, comparativement à 24 % pour M. Martin.

Cette évaluation a visiblement ragaillardé le chef conservateur, qui s'est laissé aller à dire qu'un gouvernement majoritaire était à sa portée mais ne l'était plus pour les libéraux. «Nous avançons encore deux semaines devant nous. Mon objectif est de gagner une majorité, et je pense que nous sommes en voie d'y arriver», a-t-il déclaré lors de son passage à Niagara Falls hier.

Il croit qu'il en va autrement pour les libéraux. «Je pense que pour ces élections, la possibilité d'une majorité libérale est peu réaliste», a-t-il dit.

Selon un de ses proches conseillers, le message conservateur restera centré sur le besoin de changement à la tête du gouvernement fédéral. M. Harper est d'ailleurs revenu sur le scandale des commandites hier et, comme la veille, il a accusé les libéraux

de vouloir détourner l'attention de leur «bilan honnête» en lançant des publicités agressives et en soulignant des enjeux moraux qui, selon lui, n'en sont pas dans cette campagne.

Paul Martin n'a pas abandonné la partie pour autant, mais son entourage explique que pour les 11 jours de campagne qui restent, le message devra être simple et clair. M. Martin devrait d'une part continuer à souligner ce qui différencie son parti de celui de M. Harper, qu'il s'agisse de politique sociale, économique, environnementale ou étrangère. Il devrait d'autre part donner de bonnes raisons aux électeurs de l'appuyer. Pour cela, il mettra tout sur ses engagements en santé, en particulier la réduction des listes d'attente.

Il a démarré dès hier. «Nous allons faire, comme pays, ce que nous avons fait avec le déficit», a-t-il promis lors d'un court arrêt à Hamilton. Selon lui, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le domaine de la santé, et il entend le préserver. «Nous sommes les garants du système de santé. [...] La santé nationale, c'est le chef-d'œuvre du Parti libéral. Nous allons le protéger. On va baisser les délais d'attente. On va protéger notre pays. On va bâtir un grand pays, et nous avons deux semaines pour démontrer aux Canadiens à quel point on est sincères», a-t-il poursuivi.

Le chef néo-démocrate Jack Layton avait une tout autre préoccupation hier, c'est-à-dire convaincre les électeurs de donner «un rôle central» à son parti au sein d'un Parlement qui s'annonce divisé. «Je préférerais être à la tête du gouvernement. Ce pourrait être un gouvernement minoritaire néo-démocrate. [...] Ou il pourrait s'agir d'un Parlement avec plusieurs partis qui doivent travailler ensemble», a-t-il indiqué hier matin avant son départ pour l'Ouest, où il concentrera encore ses efforts aujourd'hui.

Selon son bras droit, Donne Flanagan, le NPD concentrera ses efforts là où il croit pouvoir enregistrer des gains, ce qui signifie des voyages incessants pour le chef, ses appuis étant dispersés dans les grandes villes d'un bout à l'autre du pays.

Le Devoir, avec la collaboration de la Presse canadienne.

Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

l'importance d'avoir de bonnes réserves d'eau potable, Guillaume raconte qu'il devra allumer deux brasiers en même temps: celui de la cantine et l'autre, l'authentique feu de camp appelant la chansonnette du campeur. Marie-Pierre, elle, est la chef du matériel.

Ce canot-camping, c'est un défi à leur hauteur, une magistrale expérience de groupe pour eux que la socialisation rebatuit. «Notre approche, c'est travailler sur l'estime de soi, ce n'est pas sorcier», raconte Patrick Boyer, éducateur spécialisé et responsable de cette expédition.

Lorsqu'ils arrivent à l'école Vanguard, souvent après quelques années d'attente tant la file est longue, les apprentis ont l'estime en lambeaux. «Ils sont très forts pour parler de leurs difficultés et de leurs échecs», raconte Patrick. «Pour cibler les forces, il faut travailler plus fort. Et ça ne donne rien de plonger dans les maths ou le français tant et aussi longtemps qu'ils se trouvent "poches", comme ils le disent.»

La politique d'adaptation scolaire, qui a consacré l'intégration en classe régulière des enfants aux prises avec des troubles d'apprentissage parfois très importants, n'a probablement pas la cote dans les murs de l'école Vanguard. «Nous en avons 12 par groupe, nous sommes tous formés en adaptation scolaire et, parfois, c'est très difficile. Je ne comprends vraiment pas comment un titulaire peut faire avec 35 élèves dans une classe et peut-être six ou sept avec de graves difficultés», laisse tomber Patrick Boyer, qui regarde d'un oeil sceptique les visées des politiques ministérielles, que les enseignants du régulier contestent eux-mêmes, car les ressources manquent à l'appel.

L'école Vanguard est privée, mais elle ne correspond pas vraiment aux préjugés qui entourent le réseau privé, sélectif et coûteux. Sélective, l'école l'est, mais elle ne cherche pas les dossiers scolaires les plus reluisants: pour entrer à Vanguard, l'élève doit avoir cumulé au moins deux ans de retard en mathématiques ou en français.

Une fois entrés, les enfants sont regroupés en classes de douze et sont supervisés par un orthopédiste principal, auquel se joint un spécialiste. Les ap-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Chaque jeune a une responsabilité particulière, une tâche dont il doit s'acquitter.

prentissages suivent le rythme de l'élève, et le primaire en entier est vu comme un tout: aucune promotion n'est prévue et les enfants cheminent selon leurs capacités, restant une année de plus à l'école primaire si besoin est. En général, ils continuent à l'école Vanguard au secondaire et plusieurs atteignent la formation professionnelle et le diplôme qu'on leur réserve. «C'est une réussite», explique M. Boyer.

Les sacs à dos sont fin prêts. Ne reste plus qu'à remplir les gourdes. Les moustiques peuvent se tenir aux aguets: Sarah-Gabrielle, Chanel, Marie-Pierre, Guillaume, Alex, Alice, Alexandre et compagnie arrivent! Suite la semaine prochaine, au retour des aventuriers.

Le Devoir